

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5.00
UNION POSTALE	\$8.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LA LUTTE POUR LA VIE

Le devoir urgent

Une dépêche de Winnipeg annonce qu'après avoir rejeté certains projets d'amendement présentés par les Ruthènes, la commission de législation de la Chambre manitobaine a adopté le projet Thornton portant abolition de la clause de la loi des écoles publiques qui protégeait l'enseignement bilingue. C'est l'avant-dernier tour de vis, le dernier ne tardera pas.

Nos compatriotes ne se sont pas fait la moindre illusion sur les développements de la crise. Dès qu'ils ont vu M. Norris et ses collègues prêts à déchirer la Constitution, le pacte signé par leurs prédécesseurs et leur propre signature, ils ont compris que les Kaiserins de là-bas étaient jusqu'au bout de la persécution. Et ils ont pris la résolution de résister.

Quelle forme exacte aura la résistance, nous l'ignorons encore, mais nous savons l'esprit qui l'anime: c'est celui qui traduit le double cri de Mgr Béliveau au congrès d'Ottawa: *Jusqu'au bout!* et de M. Talbot à l'Assemblée législative du Manitoba: *Vous ne ferez pas de nous des Anglais!* et nous savons qu'elle sera méthodique: un comité spécial, où sont représentés des hommes de tous les partis, est chargé de l'organiser à travers toute la province.

Nous savons surtout que nous aurons le devoir d'appuyer cette résistance — suivant le mode qui nous sera plus tard indiqué — comme nous avons celui d'appuyer la résistance ontarienne.

Préparons-nous donc à accomplir le devoir de demain en faisant pleinement celui d'aujourd'hui.

Et le devoir d'aujourd'hui, c'est de donner notre plein appui à la campagne pour le désaveu de la loi ontarienne, menée par l'Association de la Jeunesse, d'accord avec l'Association d'Education de l'Ontario; c'est d'aider à la campagne d'éducation qui se fait par la parole et par la plume; c'est de porter devant le plus large public possible les revendications et les souffrances de nos compatriotes.

C'est de montrer à tous cette situation presque invraisemblable: des commissaires d'écoles condamnés à l'amende pour avoir laissé enseigner le français à cinquante-quatre milles de Montréal; le refus de permettre l'enseignement du français dans des écoles fréquentées par une immense majorité et même par une totalité d'enfants français; les droits électoraux des contribuables scolaires confisqués, des professeurs impayés et accusés à la grève; plus de quatre mille enfants privés d'instruction et leurs parents obligés de garder, nuit et jour, les écoles payées de leurs deniers, parce qu'ils n'entendent pas se soumettre à une réglementation dont l'objet évident est l'assassinat moral d'une race.

Il faut que ces choses deviennent familières à tous, qu'elles produisent chez tous le sentiment d'indignation et de honte libérateur.

Il faut que tous aient l'occasion d'exprimer leur révolte et de formuler leur appel à la justice.

De grandes réunions publiques ont eu lieu déjà, d'autres sont convoquées — mais est-ce bien assez? L'Association de la Jeunesse, toujours au premier rang, se propose de susciter un vaste mouvement d'opinion. Il faudra seconder cet effort et le compléter, là où l'Association ne peut agir directement. Songez à ce que feraient nos compatriotes de langue anglaise si on les avait traités comme on a fait de la minorité ontarienne!

Et n'oublions pas qu'il s'agit ici d'une lutte où notre vie même est engagée!

Omer HEROUX.

NOTE. — On peut signer la requête en désaveu aux bureaux de l'Association Saint-Jean-Baptiste, rue Saint-Laurent, et se procurer des formules de requête aux bureaux de l'Association de la Jeunesse, 90, rue Saint-Jacques, immeuble Versailles.

Les directeurs de la campagne nous disent à ce propos: "Nous insistons spécialement sur les deux formalités suivantes: 1^o, faire inscrire le nom et l'adresse de tout signataire; 2^o se dispenser, autant que possible, d'annexer de nouvelles feuilles à la formule imprimée, se servir plutôt du "verso" et faire demander au secrétaire général de l'A. C. J. C. pour de nouvelles formules. Nous en avons en quantité suffisante et nous ferons réponse à toute demande, dans les vingt-quatre heures. Le secrétaire général de l'A. C. J. C. est à l'immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

A OTTAWA

LE COMITÉ DES MUNITIONS

Ottawa, 7 mars 1916.

Il n'a été question de toute la journée que de shrapnels, obus et fusées. Les deux côtés de la Chambre se sont renvoyés ces termes guerriers avec une conviction réciproque digne des grands combats européens. La bataille dure encore, au moment où nous écrivons ces lignes préliminaires à la fin d'une soirée qui n'a rien eu de réjouissant, pour une soirée de Mardi-gras. Et il reste encore à entendre la réponse que doit faire le ministre de la Milice aux attaques de l'Opposition.

M. Laurier parle

C'est sir Wilfrid Laurier qui a tranquillement accroché le grelot, au commencement de l'après-midi, en se levant pour appuyer de quelques remarques la motion dont il a donné avec le lendemain du vote de la prolongation du terme parlementaire. On ne peut pas dire que le chef de l'Opposition ait donné aujourd'hui le maximum de son éloquence; et il sera bien difficile aux journaux libéraux de proclamer demain, selon l'usage antique et solennel, que ce discours a été le plus beau de sa carrière. Plutôt, le vieux chef paraissait quelque peu fatigué, ou bien il manquait de conviction, car on a éprouvé l'impression qu'il ne faisait que s'acquiescer d'une mission d'ordre préliminaire, pour laisser à ses lieutenants le gros de la besogne. Cette impression s'est fortifiée par la suite à l'audition du réquisitoire vigoureux prononcé par M. Carvell à la suite de la réponse de sir Robert Borden.

Sir Wilfrid a commencé par déclarer que c'était le devoir de l'Opposition de demander qu'on fasse la plus vive lumière sur les accusations de gaspillage dont la presse du pays s'est faite l'écho en mainte circonstance. Et il ne parle pas ici seulement de la presse libérale, dit M. Laurier, mais de celle qui est reconnue indépendante et mé-

documents. Et j'ai déclaré alors, affirme M. Laurier, en relisant ses propres paroles reproduites dans le *Hansard*, que si l'Opposition voulait proférer des accusations spécifiques l'enquête serait accordée immédiatement. Mais aucune accusation ne fut portée devant le Parlement, tandis qu'aujourd'hui, les accusations remplissent les journaux du pays, et l'on cite couramment les noms de personnes ou de sociétés qui ont réalisé des profits scandaleux. Il est particulièrement regrettable, ajoute M. Laurier, que les premiers directeurs du Comité aient été des manufacturiers intéressés eux-mêmes dans la fabrication des munitions, ce qui les exposait à la tentation de se servir les premiers dans l'octroi des contrats.

Ce fut une grande erreur, dit-il, d'exposer les directeurs du Comité à cette tentation, mais ce ne fut pas la seule erreur, loin de là. À la fin de janvier dernier, il appert que le gouvernement britannique transmit au Comité une commande de fusées d'obus s'élevant à 22 millions de dollars, et que cette commande fut immédiatement passée aux Etats-Unis, avec une avance en espèces de \$3,750,000. Les heureux Américains qui en bénéficièrent n'avaient aucune expérience en la matière et ne possédaient aucune industrie qu'ils pussent ainsi utiliser. Quoi qu'il en soit, pas une seule de ces fusées n'a encore été livrée. Le premier résultat de cette erreur coupable a été de nous faire perdre entièrement la confiance des autorités britanniques, et désormais les commandes de fusées iront directement aux Etats-Unis, à des maisons sérieuses.

M. Laurier fait ensuite allusion à une commande de 4 millions de fusées au prix de 4 dollars, et demande s'il est vrai que la maison Krupp touche une "royauté", un droit de 24 pour cent sur fusée.

— Oui, en Angleterre, répond sir Sam Hughes, mais pas de ce temps-ci, il en était ainsi avant la guerre.

— Si, dans doute, reprend sir Wilfrid, et il serait invraisemblable que l'Angleterre continuât pendant la guerre de payer une prime de 24 pour cent sur obus à un pays avec lequel elle est en guerre. En tout cas, conclut sir Wilfrid, de graves accusations pèsent sur ce Comité formé par le gouvernement, agissant sous l'inspiration du gouvernement, et faisant partie du gouvernement. J'en tiens le gouvernement responsable et je demande une enquête sérieuse et complète.

M. Borden répond

Et le premier ministre s'est levé pour sa réponse, qui a été plutôt obscure, mais qu'il a éclaircie au commencement de reproches ironiques à l'adresse du chef de l'Opposition, et à la fin de déclarations non équivoques que le gouvernement n'accordera pas l'enquête demandée, pour la raison que cette initiative appartient exclusivement au gouvernement impérial à Londres, de qui relève l'Imperial Munitions Board, créé ici par l'influence de M. Lloyd-George. Si M. Laurier veut obtenir une enquête du gouvernement canadien, il n'a qu'à faire des accusations directes contre l'un de ses membres, dit M. Borden, et il aura toutes les enquêtes qu'il voudra. Mais tant qu'il s'agira d'une commission entièrement indépendante de la volonté et de l'influence de ce gouvernement, agissant sous les ordres des autorités impériales, nous nous verrons dans l'obligation de nous refuser à toute manœuvre de ce genre. Que le chef de l'Opposition obtienne son enquête des autorités impériales, et nous serons très heureux alors d'y apporter notre plus entier concours.

Voici, du reste, le texte français de cette partie du discours de M. Borden:

"Nous attirerons l'attention du gouvernement britannique sur toute accusation, alléguation ou rumeur produite devant cette chambre ou partout ailleurs, au sujet de la commission des obus.

"Nous aviserons le gouvernement britannique que si une enquête est jugée opportune, nous sommes prêts à agir de concert avec lui dans la plus large mesure et à nommer toute commission à notre entière mesure possible dans le but, conformément aux lois canadiennes.

"Sans son consentement ou son approbation, nous ne voulons entreprendre aucune recherche ou enquête sur ses dépenses, surtout parce que des actes de cette nature ne manqueraient pas de gêner sérieusement l'action de l'Imperial Munitions Board, qui, en ce moment, est engagé dans des affaires qui ne demandent pas moins de \$5,000,000 de déboursés par semaine.

"Si sir Wilfrid Laurier ou quelqu'un de ses partisans ont des accusations à porter contre un membre quelconque du gouvernement à propos de la commission des obus ou de toute autre, que lui ou ses partisans viennent devant cette chambre et sous leur responsabilité de députés, qu'ils portent cette accusation, alors une enquête sera faite.

Le premier-ministre fait ensuite l'historique de la formation du premier comité des obus. Le ministre de la Milice avait reçu de Londres une dépêche le priant de se mettre en relations avec les Etats-Unis pour y faire fabriquer des munitions. Il pensa tout de suite qu'il valait mieux garder cette affaire au Canada, et il en parla à quelques manufacturiers, qui finirent par consentir à s'y intéresser, et c'est ainsi que fut créée cette industrie de la Grande-Bretagne. Or, les circonstances n'étaient pas les mêmes, dit M. Laurier, ni les mêmes, dit M. Laurier, ni les mêmes, dit M. Laurier, mais d'une enquête proprement dite, mais d'une simple demande de production de

pour faire exécuter des commandes de guerre pour un total de \$160,000,000, tout en épargnant au gouvernement britannique environ 15 millions. Le Canada possède aujourd'hui 432 fabriques de munitions qui emploient 136,000 hommes, et la fortune nationale s'est accrue de 250 millions de dollars du fait de cette industrie. Sont-ce là des avantages à dédaigner, et peut-on dire, comme le chef de l'Opposition, que le comité des obus n'a rien fait et n'a pas donné satisfaction? Il a pu commettre des erreurs, et il a admis en avoir commis, mais il faut lui rendre ce témoignage que ses membres ont agi avec la plus entière bonne foi et le plus grand zèle, ainsi que l'a déclaré M. Thomas, le délégué de M. Lloyd-George. Puis lorsque la période d'expérimentation fut passée, il fut jugé à propos par le premier-ministre et le ministre de la Milice de changer le personnel du comité, et l'Imperial Munitions Board fut créé, avec M. J. W. Flavelle comme président et M. A. Vaillancourt comme représentant des Canadiens-français. C'est ce comité que sir Wilfrid Laurier accuse de n'avoir fourni que 2 pour cent des commandes reçues. Or, la vérité, dit M. Borden, c'est que sur environ 300 millions de commandes, le Canada en a livré jusqu'à présent pour environ 100 millions, ce qui est bien au-dessus, comme on le voit, de la proportion indiquée par le chef de l'Opposition.

En tout cas, conclut M. Borden, le comité des munitions est une chose, et la responsabilité du gouvernement en est une autre. La chose essentielle est d'expédier des munitions aux Alliés, et nous n'irons pas compromettre cette tâche sacrée sous prétexte d'enquêter dans les affaires du gouvernement impérial. Si le chef de l'Opposition a des accusations à porter contre les membres du gouvernement, qu'il les fasse de façon claire et intelligible, et nous lui accorderons alors toutes les enquêtes qu'il voudra.

Ernest BILODEAU.

A QUEBEC

LA LOI DES ASSURANCES

Assemblée législative, tribune des journalistes, Québec, 7. — La Chambre, pour activer son travail, s'ajourne demain, jour des Centres, qui est fête civile. L'opposition continue à poser toutes sortes d'obstacles irritants sur la route des ministres voulant pousser l'adoption de leur budget. Cet après-midi, M. Sauvé a eu une longue discussion avec M. Caron, non pas le moins habile des membres de l'Assemblée législative et qui a répondu de façon assez satisfaisante aux questions du député des Deux-Montagnes. Celui-ci a établi cependant que le gouvernement fédéral contribue pour la plus forte part à l'entretien des écoles d'agriculture.

Précédemment, on avait adopté quelques lois parmi lesquelles ne se trouve pas encore celle de M. Robert (Rouville) concernant le mode de prendre le vote sur la question de la prohibition. Ce projet de loi qui sera sans doute sensiblement amendé, accorde, dans sa forme actuelle, le scrutin secret et interdit aux femmes de voter.

Le projet de loi du même M. Robert, qui a pour but de forcer les agents d'assurance de l'Ontario à être "résidents" de bonne foi dans la province de Québec a subi, après une assez longue discussion, sa deuxième lecture. Le chef de l'opposition et M. Tellier se sont opposés à l'adoption de cette loi qui est intolérante, disent-ils; mais M. Mitchell et Bouchard ont fait observer que ce qui est bon pour l'Ontario peut l'être aussi pour le Québec. On interdit, en effet, à nos agents de faire des affaires dans la province voisine et cette même législation existe dans la plupart des Etats de la Confédération. Pourquoi ne pas adopter une législation semblable ici?

M. Cousineau ayant fait une allusion discrète aux écoles d'Ontario, s'est attiré de M. Bouchard, cette réponse: "Si on pouvait régler cette question par une loi du Québec, je n'y aurais pas d'objection. On pourrait être sûr alors que nos compatriotes ne seraient pas lésés. Il est temps que nous répondions du tic au tac."

M. Leclerc, qui est agent d'assurance, ou plutôt qui est, comme il l'a dit lui-même "le plus gros bureau d'assurance de la province de Québec", a fait une sortie furibonde, de sa voix de fausset, qui étonne chez cet homme à la terrible moustache gauloise, sur les agents des compagnies n'ayant pas de "place d'affaires" dans le Québec et dont les compagnies sont régies par des lois étrangères à celles de notre province.

Enfin, la loi a subi la deuxième lecture, la troisième étant ajournée à plus tard, sur l'avis de sir Lomer Gouin, parce que le projet de loi n'était pas à son siège.

La nouvelle loi faisant des sténographes officiels des officiers de la Cour, a été adoptée avec deux amendements proposés par M. Taschereau et qui permettent aux parties en cause de choisir leur sténographe et au juge d'ordonner à celui-ci de donner lecture de ses notes.

Le bill Taschereau, modifiant le Code civil au sujet de certaines servitudes non apparentes mais réelles, a subi sa deuxième lecture. On a aussi subi la deuxième lecture: le bill C du Conseil Législatif: l'ajoutant les articles 1285 et 1286 du code de procédure civile; le bill E du Conseil Législatif, "loi modifiant l'article 1342 du Code civil"; le bill 184, "loi modifiant l'article 5729 des statuts révisés 1909"; le bill 182, "loi amendement la loi des assurances de Québec au sujet des agents d'assurance"; le bill 185, "loi amendement l'article 3408 des statuts révisés 1909 et exemptant les ingénieurs civils pratiquants de remplir les fonctions de jurés."

Le reste des dix-sept motions de députés au feuilleton et 11 interpellations.

La Chambre s'étant formée en comité plénier, a ensuite adopté des crédits pour l'agriculture, se chiffant à \$207,000.

Il ne reste plus à voter que trois articles concernant les crédits de ce département.

Louis DUPIRE.

Tribunal d'honneur

Le Comité des bills privés du Conseil Législatif a constitué ce matin, un tribunal d'honneur, avec des privilèges spéciaux, se composant de Monseigneur l'auxiliaire de l'archevêque de Montréal, de sir Alexandre Lacoste, de M. le sénateur Charles Beaudin, qui sera saisi de tous les bills de feu M. l'abbé Lecours. Le jugement de ce tribunal sera final et sans appel et

Rédaction et administration:

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LE SCANDALE CONTINUE

Dans la capitale même de notre pays, plus de 4,000 enfants sont actuellement privés d'instruction, bien que leurs parents aient payé leurs taxes, et leurs parents sont obligés de monter la garde, jour et nuit, dans les écoles désertes pour empêcher qu'on n'y installe des intrus.

Tout cela, parce que parents, maîtres et enfants ne veulent point se prêter à une odieuse besogne d'anglicisation.

Pendant combien de temps ce scandale continuera-t-il?

LES CONFÉRENCES DES "AMIS DU DEVOIR"

"Hier, aujourd'hui, demain" par Henri Bourassa—

La conférence de demain soir

M. Bourassa continuera demain soir la série de ses conférences sur *Hier, aujourd'hui, demain*. Il traitera cette fois de la révolution impérialiste, des causes qui l'ont facilitée, de l'influence des politiques et des financiers.

Il discutera, renvoyant à une prochaine conférence l'examen, que nous indiquions hier, des causes par lesquelles on prétend justifier notre participation actuelle à la guerre, l'examen des causes permanentes qu'invoquent les fauteurs de la révolution impérialiste, et notamment notre dette de reconnaissance envers l'Angleterre.

On sait que toutes les séries de billets sont vendues. Il ne reste plus que des billets détachés. Ceux-ci sont actuellement en vente, au prix de 25 sous, aux bureaux du *Devoir*, 43, rue S. Vincent (tél. Main 7460); chez M. Archambault, 312 Est, rue S. Catherine (tél. Est 1842); chez M. J.-A. Payette, 1882 Ouest, rue Notre-Dame (tél. Westmount 1008); à la Pharmacie Désilets, 213, rue Bourbonnienne, Maisonneuve (tél. Lasalle 1446); à la Pharmacie J.-H. Robert, angle Mont-Royal et Saint-Denis (tél. S.-Louis 2999 et 811); à la Pharmacie Roberge, 1231 boulevard S.-Laurent (tél. S.-Louis 2939).

Dames et messieurs sont également invités. Il n'y aura pas de sièges réservés; mais il y aura un siège pour chaque billet vendu.

La séance commencera à 8 heures.

Nous prions encore une fois ceux qui désirent assister à la conférence de retenir leurs billets le plus tôt possible.

sa décision sera exécutée comme pour un jugement de la Cour supérieure.

Il pourra juger suivant l'équité et devra se prononcer sur la valeur de tous les billets, même ceux qui sont contestés actuellement devant les tribunaux et même ceux sur lesquels jugement a été rendu.

BLOC - NOTES

Un exemple

Quand la compagnie des Tramways a demandé à Montréal de nouveaux privilèges exclusifs, pour une durée de vingt ans, plusieurs ont déclaré qu'il serait imprudent de les lui accorder pour un si long délai: "Tout le régime des transports municipaux peut changer, d'ici là", ont-ils dit.

Un exemple de l'embaras où les villes se trouvent, en accordant aux compagnies des conditions extraordinaires, c'est ce qui se présente actuellement, dans le cas de la gare Bonaventure. La *Chambre de Commerce* vient de découvrir que, dans le marché conclu en 1883 entre Montréal et la *Grand-Tronç*, — il y a 33 ans, — une clause permet à ce chemin de fer de reconstruire, en cas d'incendie ou d'accident, sa gare sur le même emplacement et d'après les mêmes plans qu'alors, à moins d'une entente nouvelle avec le ministre et ses collègues militaires, en vue d'activer le recrutement.

Pour celui qui sait lire entre les lignes, cela signifie que, d'ici peu, plusieurs ouvriers auront à choisir entre l'embaras ou le manque de travail. L'enrôlement est volontaire, quoi!

Recrutement

Il y aura demain, à Montréal, une réunion des autorités militaires de cette ville, où on parlera du recrutement. Le général Hughes y assistera. On espère, dit une sorte de communiqué semi-officiel à la *Gazette*, qu'une nombreuse délégation de chefs d'usines et d'établissements industriels ira s'entendre avec le ministre et ses collègues militaires, en vue d'activer le recrutement.

M. Carvell

Ce député libéral du Nouveau-Brunswick, un des plus acharnés à demander aujourd'hui la lumière sur les actes du gouvernement Borden, alors qu'autrefois il était un des plus obstinés à la refuser sur ceux du ministre Laurier, — et ce la permet de douter de son entière bonne foi — a porté hier de graves accusations contre les membres du comité des obus; il a accusé certains d'entre eux d'avoir profité de leur situation pour accéder à des compagnies où ils seraient intéressés financièrement, de manière directe ou indirecte, d'importants contrats de guerre. Il ne faudrait pas s'étonner que cela fût vrai. M. Borden a paru vouloir dégaier la responsabilité du gouvernement et s'en décharger sur le ministère des Munitions, en Grande-Bretagne. Nous paierons notre part de ces munitions de guerre. Et il importe que nous sachions si nos fabricants ont été ou sont encore payés trop cher pour leurs obus. Mais le saurons-nous jamais, même la guerre finie? Trop d'intérêts semblent liés pour nous empêcher de voir clair dans tout cela.

G. P.

LETTRES DE FADETTE

La réédition des "Lettres de Fadet" est aujourd'hui en vente. Prix: 25 sous l'exemplaire plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

LETTRES AU
"DEVOIR"LE BILL GALIPAULT
ET L'ATTITUDE DE M. COUSINEAU

S. Laurent, 8 mars 1916.

L'attitude de M. Cousineau sur le bill Galipault est-elle aussi mauvaise qu'on semble le croire? Elle ne doit pas. Elle est pourtant assez d'accord avec le principe de justice que nous réclamons pour la minorité franco-ontarienne, car il n'est pas tout à fait juste que la minorité anglaise de Québec, qui paie des taxes aux municipalités comme nous, soit contrainte à payer pour réparer les injustices de la majorité anglaise des autres provinces; et c'est pourquoi le terme inconstitutionnel employé par M. Cousineau doit valoir celui de faculté de M. Teller, car si les municipalités sont libres de donner ou de ne pas donner pour la cause ontarienne, la liberté, et c'est à cause de cela que M. Cousineau doit voter contre le bill comme défenseur des minorités qu'il s'agit de défendre.

En tout cas, il aurait peut-être été préférable, avant de commettre une injustice pour en réparer une autre, d'attendre que la demande de désabonnement soit posée au fédéral, qui, lui, doit voter à ce que les provinces respectent la constitution fédérale.

Quant aux divers dons donnés par la province depuis le commencement de la guerre, dont fait mention M. Héroux dans son article du 25 février, je crois que l'objection qu'il s'est posée lui-même est assez valable pour justifier M. Cousineau de ne pas s'y être opposé, — d'autant plus que, sur des dons de ce genre, il n'y a ni minorité ni majorité, puisqu'il ne s'agit pas d'une question de langue, mais d'humanité.

On admettra, je crois, que la différence est notable.

Et ce bill présenté par un député libéral prouve une fois de plus que la popularité des Nationalistes grandit au point qu'il leur faut donner ce qu'ils veulent avoir, et même plus, car dans le Devoir l'on ne s'est presque toujours borné, qu'à l'aide de la part de la province de Québec et comme une aide d'ordonnance faite librement, il est assez difficile que les municipalités puissent voter de l'argent pour des causes de ce genre.

Il serait peut-être préférable de continuer la lutte avec des souscriptions faites librement, afin d'accroître davantage chez les Anglais la honte dont parle sir Joseph Pope, et d'autant plus que M. Laurin, député du parti libéral à Québec de ce temps-ci d'une façon si peu ordinaire que l'on verra certainement de grosses sommes données pour la cause ontarienne.

Le premier ministre, par exemple, se montrera certes aussi généreux pour ses compatriotes canadiens-français qu'il le fut pour les universités de Toronto. Là, alors, l'opposition et le nouveau chef de l'opposition universitaires d'Ontario, car ce sera bien cette fois-ci facultatif et constitutionnel.

HENRI GROU.

P. S. — Je crois me rappeler que M. Gouin donna dix mille piastres aux universités de Toronto.

SIMPLE NOTE. — M. Gouin n'a pas donné dix mille piastres aux universités de Toronto. C'est sous le régime Mercier que le parlement provincial a attribué à l'université de Toronto, université d'Etat, un crédit de dix mille piastres. Les bénéficiaires du crédit ne paraissent pas s'être plaints alors de ce que ces dix mille piastres étaient prélevées sur la majorité et la minorité du Québec.

M. Grou paraît croire qu'il n'y a pas contradiction entre les diverses attitudes de M. Cousineau parce que, dans la série des votes, il a laissé passer ce qui pouvait y avoir une minorité ou une majorité — attendu qu'il s'agissait d'une question d'humanité — tandis qu'il a refusé d'acquiescer à une question de langue, où il y a majorité et minorité.

On pourrait peut-être répondre que le respect de la Constitution de notre pays et la conservation de la personnalité morale des peuples canadiens-français de l'Ontario sont choses qui intéressent autant l'humanité que le respect de la neutralité belge et la conservation matérielle des Européens, à qui l'on a distribué notre farine et notre argent, on pourrait ajouter que, sur quelques-uns de ces dons, au moins, il pouvait sûrement y avoir majorité et minorité, car on n'a qu'à prêter l'oreille aux rumeurs de la rue pour constater que l'opinion était loin d'être unanime à penser que nous devions faire de pareils cadeaux au pays le plus riche du monde; mais cette fois l'on n'a pas songé à ménager les susceptibilités de la minorité; on n'a pas davantage songé à appliquer le grand principe: «Mélons-nous de nos affaires».

O. H.

LE 60ème PARTI
POUR LE FRONT

Londres, 21 février (par lettre). — La troisième division du corps expéditionnaire canadien, après plusieurs mois de campement à Bramshot et à Shorecliffe, a été conduite en France, sous les ordres du brigadier-général Mercer. Le 60ème bataillon de Montréal, commandé par le lieutenant-colonel Frédéric A. de Gascoigne, est compris dans cette division, et le 4ème reste au camp comme réserve.

Maisons meublées à
louer à Strathmore

angle Lake Breeze Terrace et le chemin de la rive de la rue St-Jacques, 10 pièces, grand terrain, toutes les commodités, \$400 pour l'été ou \$500 pour l'année, garage, électricité et cuisine moderne.

Un autre cottage plus petit, 5 pièces, partiellement meublé : \$200 pour l'année.

MARCEL TRUST COMPANY

120 S. JACQUES

32e année. Actif, plus de \$4,000,000

DANS L'ARENE MUNICIPALE

PREMIERS COUPS DE FEU

M. McDonald donne au Monument national de longues explications sur son attitude au sujet du projet de franchise du tramway et de l'affaire de la rue Drolet.

Le premier coup de canon de la campagne pour la mairie est tiré. Mille personnes environ assistaient hier soir à l'assemblée de M. McDonald, au Monument national.

L'empereur romain Marcien disait: «J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis». L'adversaire de M. McDonald et Martin dit tout simplement: «Vous les avez vu à la besogne, c'est à vous de les juger».

Le premier coup de canon! Mais à double portée: M. McDonald a causé longuement de la question du tramway et de l'affaire de la rue Drolet.

La séance commence à 9 heures moins le quart. Il y a longtemps que la foule trépidante. Me J. Mercier, C.R., qui préside, présente Me Archambault, C.R.

M. McDonald, dit-il, a été, avec M. Ainey, le chien de garde à l'hotel de ville; il a toujours lutté contre les dilapidations sans nombre du système d'administration municipale.

Le présent régime a le reste reçu sa condamnation: les juges Pelletier, Maclellan et Choquette.

Personne ne symbolise mieux, à l'heure actuelle, l'alliance anglo-française que M. McDonald. Replacé donc à la tête de la ville l'honneur et la probité qui en ont été chassés par le kaiserisme de Médéric Martin.

Une salve d'applaudissements prolongés salue M. McDonald qui se lève et dénonce des ses premiers mots le «régime d'une minorité sous le masque de fer du tramway».

«Tant qu'on n'aura pas réglé cette question de l'octroi d'une nouvelle franchise, dit-il, toutes les autres questions municipales tourneront dans un cercle vicieux. La force écrasante de la compagnie, en faisant échouer tous les projets de loi qu'elle redoute, empêchera toute réforme salutaire».

Cette question est donc une question vitale. En la réglant équitablement, c'est-à-dire d'après les principes d'une juste répartition des bénéfices de la compagnie, toutes les difficultés qu'elle soulève s'aplaniront.

On voudrait faire croire que c'est par haine que je m'oppose au renouvellement de la franchise actuelle du tramway. Non, messieurs, c'est par pure loyauté: j'ai voulu et je veux encore que l'intérêt public prime l'intérêt d'une coïncidence.

La franchise du tramway, justement parce qu'elle n'est plus de mode, ne répond plus aux exigences de la ville comme il y a 25 ans. Le public en a assez souffert pour vouloir s'en débarrasser.

Ne peut-on pas faire d'ailleurs ce qu'on fait nombre de villes: insister, comme je le disais tout à l'heure, sur une division équitable des bénéfices provenant de l'exploitation des rues entre la compagnie et la ville? Regardez ce qui se passe à Toronto depuis six ans. La compagnie a payé \$2,400,000 de plus à la ville que celle de Montréal.

Que n'a-t-on accepté la proposition que je faisais le 25 mars 1915? Je demandais tout simplement ce que demande aujourd'hui la Fair Franchise League, c'est-à-dire, pour la ville, la disposition absolue de ses rues et le droit d'exiger de temps à autre des facilités de transport nécessaires dans son opinion, par les besoins de la population, pour la compagnie, une garantie suffisante qu'elle retirera un profit annuel sur son capital d'exploitation et qu'à l'expiration du contrat, de quelque façon qu'il soit amendé, ce capital lui sera remboursé; pour les employés, une garantie de salaire, des conditions raisonnables de travail.

On refuse-t-on ce projet de règlement? Parce que l'ancienne franchise assure de plus gros bénéfices provenant de nos rues. Ceux qui contrôlent la compagnie, par une méthode de haute finance injustifiable, ont tellement gonflé leur capital au détriment de la ville, que les bénéfices d'une franchise raisonnable ne seraient pas suffisants pour couvrir les intérêts de leurs actions obligataires.

Est-ce que la compagnie va consentir à négocier ouvertement avec un tel état de choses? Non; elle travaillera dans l'obscurité comme elle le fait depuis nombre d'années déjà. Elle veut bon gré mal gré persuader aux représentants de la ville, à coups de mille dollars, qu'il faut qu'on lui accorde ce que le peuple lui refusait.

C'est parce que nous avons découvert ces indignes méthodes que nous avons cru de notre devoir, M. Ainey et moi, de travailler à l'échec de la séance du 30 juin 1915.

Le jour où la compagnie sera prête à négocier ouvertement et équitablement, ce jour-là la ville pourra sérieusement discuter la question d'une nouvelle franchise. Pas avant.

Car quelles que soient les économies que nous pourrions réaliser, il est excessivement important de ne pas négliger cette source productive qui devra augmenter au fur et à mesure que la ville s'agrandira et partant alléger d'autant le fardeau des taxes qui pèsent sur les épaules du contribuable.

Je crois avoir suffisamment développé la question du tramway pour vous expliquer maintenant celle de la rue Drolet.

A peine avons-nous été installés au bureau des commissaires en avril 1914 qu'il devint évident que la compagnie des tramways voulait nous arracher une franchise. Elle revint à l'attaque plusieurs fois. Nous avions contre nous, M. Ainey et moi, une majorité décidée à tout faire. Il faut que nous passions au «cas».

disait Son Honneur M. Martin. Comme nous ne pouvions rien faire pour sauver la situation et qu'à ce moment un des membres de la majorité m'offrait de défendre la ville contre le tramway, si j'acceptais de signer un rapport qui per-

mettait d'amener la question d'expropriation de la rue Drolet devant le conseil, je crus devoir paraître moi-même à cette transaction, comme le conseillerai le reste nombre de citoyens.

C'est cette manœuvre diplomatique qui nous a permis d'arriver comme nous l'avons fait sur la question du tramway, car sans elle la ville était bel et bien livrée pour une période de 25 ans.

On sait que plus tard je me suis opposé de toutes mes forces au paiement de la rue Drolet. Mais la majorité du bureau des commissaires rendit nuls nos efforts.

Mes adversaires soulevèrent encore la question des autobus. Pour moi, elle est depuis longtemps enterrée. J'ai affirmé et j'affirme encore publiquement que je n'ai aucun intérêt direct ou indirect dans cette compagnie.

Quant à la question financière, je suis en faveur d'un emprunt. Je propose en même temps qu'on prenne à même les 8000,000 qui nous reviennent, cette année, des \$4,000,000 prêtées aux propriétaires pour construction de trottoirs, etc., la somme suffisante pour couvrir le déficit que représente le déficit de \$2,000,000. On devrait, du reste, nommer un comité d'experts chargés d'étudier la situation financière. Ce n'est pas le temps de taxer les propriétaires dans les circonstances difficiles que nous traversons. Mais il faut trouver tout de même un remède à l'état de choses actuel.

Une administration économique et progressive remplit dans l'organisation des villes le rôle de la force vitale dans l'organisme humain. C'est d'une administration de ce genre que je me propose de doter Montréal, si l'on me croit digne d'en devenir le premier magistrat.

CHEZ M. L'ECHEVIN DUBEAU

Une nombreuse délégation de citoyens du quartier Lafontaine s'est rendue hier soir auprès de l'échevin Dubeau pour lui demander de se porter de nouveau candidat pour ce quartier.

Au nom des délégués, M. U. H. Dandurand remit à M. Dubeau des requêtes signées de pas moins de quinze cents signatures.

MM. Ludger Gravel et M. C. De grelle portèrent la parole.

M. Dubeau, en quelques mots, a remercié la délégation de la marque de confiance dont il était l'objet et a fait l'exposé de son attitude au conseil. Puis il a déclaré accepter la candidature.

Durant la soirée, M. Dubeau s'est rendu au club ouvrier municipal Lafontaine où se tenait une assemblée.

M. J. A. Beaudry, candidat au bureau des commissaires, a fait l'éloge de l'échevin Dubeau et a demandé à ses auditeurs d'appuyer sa candidature.

M. Dubeau a fait l'exposé de sa conduite à l'hotel de ville et a été vivement applaudi.

CHEZ M. L'ECHEVIN TURCOT

Un grand nombre de citoyens se sont réunis hier soir à la salle municipale pour assister à l'exposé de M. Turcot.

M. Turcot avait accepté, donne à ses amis les raisons qui l'ont empêché de se présenter à la mairie, il aurait été forcé de combattre des adversaires qui partageaient ses opinions. Quant à la position de commissaire, M. Turcot n'a pas voulu tenter de s'y faire élire, car d'après lui, le bureau actuel n'en a que pour deux années d'existence.

M. Turcot a déclaré en faveur de l'augmentation du pourcentage payé par les compagnies d'assurance. Depuis plusieurs années, ces compagnies ne payent que 1 p.c. pour la protection offerte par la ville, contre les dégâts causés par l'eau dans les incendies. M. Turcot cite des chiffres prouvant que le service de sauvetage a fait ainsi bénéficier les compagnies de grands avantages qu'ils devraient reconnaître en payant une taxe de 2 p.c.

MM. Gohier, Desjardins, Paquet et quelques autres appuyèrent la candidature de M. Turcot.

M. Beaudry au club municipal Lafontaine

Le club ouvrier municipal Lafontaine a tenu hier soir une réunion sous la présidence de M. E. Trudel.

Après expédition des affaires de routine, M. Arthur Geoffroy, régulateur du comité de Chambly, fut invité à prendre la parole en faveur de M. J. A. Beaudry, candidat au bureau des commissaires.

Après avoir exposé les déficiences de l'administration actuelle, M. Geoffroy déclara que les administrateurs de la ville sont seuls responsables de cet état de choses.

M. J. A. Guérin, ex-président de l'Association des clubs ouvriers municipaux, a fait de M. J. A. Beaudry un vif éloge.

M. J. A. Beaudry parlant ensuite, a dit se mettre à la disposition des ouvriers de la ville, pour leur faire connaître le fait qu'en tant qu'ouvriers ils est l'un des plus avisés de notre ville.

M. E. W. VILLENEUVE, candidat au bureau des commissaires, ouvrit sa campagne ce soir, à la salle du marché S.-Jean-Baptiste.

Judi soir, il tiendra une autre assemblée dans la salle de l'ancien hôtel de ville Saint-Louis, angle Laurier et S.-Laurent.

M. L'ECHEVIN McDONALD

Une délégation du village Turcot, qui fait partie du nouveau quartier Notre-Dame-de-Grâce, est allée, hier après-midi, prier l'échevin Dubeau de ne pas briguer de nouveau les suffrages. Une requête en ce sens a été présentée à M. McDonald, signée par un grand nom-

LES FRERES DU "HEROS"

Que notre système de fermentation, qui enlève au tabac l'acide, le goût de vert et l'excès de nicotine, soit un progrès, cela est démontré à l'évidence par le «HEROS», qui est maintenant en vente chez tous les bons détaillants; mais le «HEROS» est un mélange de Havane et de Quesnel, et pour satisfaire tous les goûts, nous mettons sur le marché le «PIOU-PIOU», un Havane pur, et le «BON GOUT», un Quesnel pur, fermentés de la même façon.

«PIOU-PIOU», 60c. «HEROS», 75c. «BON GOUT», \$1.00. Sur réception d'un mandat-poste nous en expédions un paquet d'une livre. La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., 8-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

bre de citoyens du village Turcot. M. Macdonald a répondu qu'il acceptait et qu'il ferait la lutte jusqu'au bout.

DANS S.-HENRI

De nombreuses requêtes circulent dans le quartier S.-Henri, pour prier l'échevin O. H. Létourneau de briguer de nouveau les suffrages dans S.-Henri.

Les signatures étaient au nombre, hier après-midi, de mille et l'on croit qu'elles s'augmenteront de beaucoup d'autres d'ici à la nomination.

M. L'ECHEVIN LAVERGNE

L'échevin Aldéric Lavergne ouvrira sa campagne, pour le poste d'échevin, dans le quartier Hochelaga, mercredi soir, à la salle Lavergne, 1870, rue Masson, (Rosemont), à 8 heures.

Monsieur Lavergne inaugure sa campagne dans l'ancien quartier Rosemont qu'il représente depuis deux ans et jeudi soir, il portera la parole à la salle de l'école Baril.

M. J. P. L. BERUBE

A une assemblée qui aura lieu ce soir, à l'ancien hôtel de ville Saint-Louis, l'Association des citoyens offrira la candidature à M. J. P. L. Berubé dans le quartier Laurier.

M. J. A. DUVAL

Ce soir, ouvertur du comité de M. J. A. Duval, au No 2104 Saint-Laurent.

M. Duval expliquera son programme.

TRIBUNAUX CIVILS

POUR RAVOIR
SON EPOUSE

UN RUSSE DEMANDE, PAR VOIE

D'«HABES CORPUS», LA MISE

EN LIBERTÉ DE SA FEMME DETENUE

COMME ETRANGERE

ENEMIE PAR LES AUTORITES

MILITAIRES.

Un Russe du nom d'Abraham Slobodsky a demandé, hier après-midi, en Cour de pratique, par voie d'«habes corpus», la mise en liberté de sa femme, détenue aux quartiers généraux de l'immigration, rue Saint-Antoine, comme étrangère suspecte. Le bref d'«habes corpus» est dirigé contre la major E. Dato.

Il y a quelques semaines, le requérant et sa femme furent arrêtés par les autorités fédérales qui les soupçonnaient d'avoir des sympathies autrichiennes. Plus tard, le mari fut relâché, après avoir prouvé qu'il a été naturalisé sujet britannique, le 6 novembre 1909, mais la femme, qui n'a jamais été naturalisée, est toujours prisonnière.

Slobodsky, dans sa déclaration, dit que son épouse est détenue de façon arbitraire, à l'encontre de sa volonté et de son consentement; qu'aucune poursuite civile n'est dirigée contre elle et que dépendant elle est privée de sa liberté.

A la demande de Me Fabre-Surveys, représentant le gouvernement, la cause a été ajournée au 9 mars.

LE TRANSFERT D'UNE POLICE D'ASSURANCE

La Cour d'appel vient de rendre un jugement intéressant sur le droit d'un homme de transférer à sa femme tous les bénéfices d'une police d'assurance-vie. Ce droit n'existe pas si avant le transfert il y avait une saisie-arrest sur cette police.

La cause en appel était celle de Shorey & Co. contre Avon G. Dailoff, de Magog, la «Manufacturers Life Assurance Co.», en garantie, et Gora R. Dailoff, intervenant.

Le demandeur, pour une dette de \$1,849.90, avait pris une saisie sur une police d'assurance de \$1,800, appartenant au défendeur. Celui-ci mourut après avoir transféré sa police d'assurance à sa femme, bien qu'il fut connu à ce moment là qu'il était insolvable.

La cour de première instance a déclaré que le transfert de la police était illégal: la saisie pratiquée par le demandeur était maintenue et l'intervention renvoyée. Le transfert avait été fait alors que le défendeur était insolvable et que sa femme le savait. La femme inscrivit en révision ou le premier jugement fut renversé. Le tribunal de révision déclara que le transfert était légal et que la saisie pratiquée par le demandeur était maintenue.

Le jugement de la Cour d'appel, a dit que les tribunaux de première instance et de révision avaient oublié de traiter le point le plus important, savoir, si le transfert de la police était légal, effectué alors qu'il y avait une saisie sur cette police.

Après avoir examiné les différents articles du code à ce sujet, la majorité de la Cour d'appel en vient à la conclusion que le transfert était illégal. Dailoff aurait pu demander le renvoi de la saisie-arrest, mais il ne l'a pas fait et il ne pouvait transférer sa police au nom de sa femme au détriment de ses créanciers.

Le tribunal d'appel renvoie donc le jugement de révision et renvoie l'intervention de la femme.

Sir Horace Archambault et le juge Lavergne ont été déclarés dissidents.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, «Nahac, Montréal». Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR

Édifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL, avocats, édifice Banque de Québec, 11 place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe, L. D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nanté, B.C.L.

MORGAN et LAVERY

AVOCATS — PROCUREURS

Suite 620. Édifice Transportation, 120 S. Jacques. Tél. Bell Main 2670. Cables, Eadmore, E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir: 1 St-Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY

AVOCAT

83, Craig Ouest. — Chambre 525. Tél. Main 966. MONTREAL.

HERVE ROCH, B. A., L. L. L.

AVOCAT

Société légale, 61, rue S.-Gabriel, Baril et Roch, Montréal.

ANATOLE VANIER, B. A. LL. B.

AVOCAT

Domicile: Est 1369.

GUY VANIER, B. A. LL. L.

AVOCAT

Résidence: 180 Jeanne-Mance. Tél. Est 6973.

NOTAIRES

BELANGER et BELANGER, (Londres et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. S.-LOUIS 504.

A.-H. Barrette

NOTAIRE

70 rue Rachel Est, Montréal

RESIDENCE, MONTREAL-EST.

J.-EMERY CODERRE

NOTAIRE

Étude, 90 rue Saint-Jacques.

EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1123.

A. D. JOBIN

NOTAIRE ET COMMISSAIRE

103 RUE S.-FRANCOIS - XAVIER

MONTREAL

Prêts sur hypothèques.

FAITS - MONTREAL

AJOURNEMENT AUX ASSISES.

Les Assises criminelles ne siégeront point aujourd'hui, fête légale; la Cour est ajournée à jeudi matin, où elle entendra les plaidoiries du procès de Joseph H. Courville, accusé du vol de \$86, dans un bureau de la Montreal Light, Heat & Power Co.

Le grand jury terminera probablement, jeudi, l'examen des causes qui lui ont été soumises.

L'AFFAIRE DU BOULEVARD GOUIN.

Joseph Bigras, domicilié au No 3871, avenue Henri-Julien, a été arrêté, hier soir, au sujet de l'affaire du boulevard Gouin, alors que deux policiers ont donné la chasse à trois individus montés sur une voiture chargée de sacs de ciment vides. Bigras a admis que la voiture lui appartenait, mais aucune accusation définie n'a été portée contre lui. Les sacs de ciment sont la propriété de John Clark, domicilié au No 2111, boulevard Rosemont, qui a raconté aux agents que les sacs avaient été volés, la nuit de samedi, dans son hangar.

Bigras comparaitra, demain, devant le magistrat de police.

MAGASIN INCENDIE.

Un incendie, qui a éclaté à l'arrière d'un magasin de nouveautés, au No 913, rue Not-Dame-ouest, hier soir, a causé des dommages considérables.

On croit qu'une fourniture a mis le feu, qui avait déjà fait des progrès, avant d'être découvert par M. Blanchard, qui demeure au-dessus du magasin. Les flammes atteignent le deuxième et le troisième étage par un escalier de service à l'arrière avant que les pompiers aient pu les maîtriser. Le magasin a été fortement endommagé par le feu, le fumée et l'eau.

CHUTE DOULOUREUSE.

En tombant sur le trottoir, à l'angle des rues Guy et Saint-Antoine, pendant qu'il se rendait à son travail, à 4 heures, hier matin, Alfred Wyatt, 34 ans, domicilié au No 50, avenue Oxford, s'est fracturé la cheville du pied droit. Ce n'est qu'après une heure d'attente qu'il fut relevé par un passant et transporté à l'hôpital.

CONDOLÉANCES

A une assemblée spéciale de l'Union chorale S.-Brigitte, le 6 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Que c'est avec une profonde sympathie que les membres de l'Union chorale ont appris la mort de leur confrère et ami M. Jos. Jodoin: qu'une lettre de condoléance soit envoyée à la famille du défunt.

PETITES ANNONCES

A LOUER

JOLI PLANCHER

de 35 pieds de front par 50. Chauffé, Angl., Saint-Timothée et Sainte-Catherine. Qui s'adaptent parfaitement pour salon de dentiste ou salle d'échantillons. Une Aubaine comme loyer. S'adresser à N. G. Valiquette, 477, Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 418

FRANCE

GAINS DES ALLEMANDS

LES TROUPES TEUTONNES S'EMPARENT DE LA COLLINE 265, D'UNE PARTIE DU BOIS DE CORBEAU, AU SUD DE FORGES, ET DU VILLAGE DE FRESNES, SOIT UNE AVANCE DE TROIS MILLES.

Londres, 8. — En portant de rudes coups à la ligne française, au nord-ouest et au sud-ouest de Verdun, les Allemands ont fait une nouvelle avance, en écartant les pertes énormément lourdes, dit Paris. L'infanterie ennemie, par de vives attaques précédées d'un bombardement d'une violence extrême, a occupé la colline 265, au sud-est, et une partie du bois de Corbeau, au sud de Forges. Elle a aussi capturé le village de Fresnes, en Woëvre.

Les Teutons ont dirigé leur attaque tout le long de la ligne, de Bethincourt à la Meuse, mais sans, au bois de Corbeau et à la colline 265, les Français les ont contenus par-tout.

Ainsi les Français occupent encore l'importante position stratégique située sur la cote de l'Oie, pour la possession de laquelle on a livré de sanglants combats.

L'occupation du bois de Corbeau indiquerait que les Allemands ont progressé sur une distance de trois milles, depuis la prise de Forges.

Les Boches sont parvenus à pénétrer dans une redoute, dans la région de Douaumont, mais les Français les en ont immédiatement délogés, en les contre-attaquant.

Le dernier communiqué allemand signale la reprise par les Allemands d'une position, en Champagne, de nouveaux gains teutons dans l'Argonne, et l'expulsion de petits détachements anglais de tranchées enlevées aux Allemands au nord-est de Vermeur.

Sur le front anglais, la journée de lundi a été calme, sauf dans le voisinage de la redoute Hohenzollern, où l'ennemi a dirigé 3 vaines attaques à coups de bombes.

L'OBJECTIF DES TEUTONS

Paris, 8. — L'objectif immédiat des attaques allemandes, au nord-ouest de Verdun, qui ont eu pour résultat l'occupation du poste français avancé du petit village de Forges, semble être la prise du chemin de fer entre Verdun et Châlons.

De la Côte de l'Oie au chemin de fer de Châlons-Verdun, il y a 8 milles de territoire que l'on dit facile à défendre. L'une des grandes difficultés que les Allemands auraient à vaincre, fait-on remarquer, ce sont les hauteurs du Bois Dourras à Charny, où les Français s'appuient sur tous les travaux de défense de la forteresse.

Les critiques militaires français continuent à chercher une raison expliquant l'effort allemand contre une position aussi difficile que Verdun et ses lignes de défense adjacentes, à droite et à gauche.

Le "Temps" conclut que les événements en Turquie constituent une explication suffisante.

Les deux faits qui ont marqué la lutte dans l'Argonne, pendant la première quinzaine de février, marquent aussi la bataille de Verdun. C'est la puissance de l'artillerie allemande et le manque d'initiative de la part de l'infanterie teutonne. La première a placé la victoire à portée de l'ennemi; la seconde l'a empêché de la remporter.

Il est inutile de nous duper, ajoute le correspondant, les Teutons ont accumulé les howitzers de façon inquiète. Dans une position longue de 100 verges et large d'environ 50 verges, près de la crête de Samogneux, j'ai aperçu 1,000 gros obus allemands. C'est dire que presque chaque pied de terrain a été bombardé par le tir de l'artillerie ennemie. Il n'est pas étonnant que l'infanterie boche se soit avancée là, malgré les pertes effroyables que notre artillerie lui a infligées. D'un bataillon français il ne restait que 12 hommes.

C'est peut-être là un fait exceptionnel, mais il donne une idée de la lutte. Mais d'autre part, les soldats allemands semblent incapables de profiter de l'avantage acquis. Une fois qu'ils ont atteint le but désigné par les chefs, ils s'arrêtent automatiquement. Pour des troupes d'élite, ils ont un moral singulièrement peu brillant. En un mot, leur caractère est passif, celui des Français est actif.

INCENDIE D'UNE

POUDRIERE AMERICAINE
LA NIAGARA ELECTRIC-CHEMICAL COMPANY EST REDUITE EN CENDRES.

Niagara Falls, N.-Y., 7. — Un incendie qui suivit plusieurs explosions, tard, hier soir, a pratiquement détruit l'usine de la Niagara Electric-Chemical Company, causant la mort d'un ouvrier, en blessant plusieurs, et faisant des dommages à la propriété estimés à \$200,000.

Le bruit des explosions fut entendu du côté canadien et les gardes s'élancèrent en toute hâte vers les divers points et ailleurs pour empêcher toute manifestation pro-allemande possible, la rumeur ayant couru que des agents allemands avaient fait sauter l'usine.

Il y a trois semaines, l'un des murs de l'usine de la Casner Alkali Company fut endommagé par une explosion et la police trouva plus tard plusieurs bâtons de dynamite garnis de fusées dans d'autres parties de l'édifice. Les deux compagnies s'occupent de la fabrication de la poudre. La rumeur courait à l'instant que la Compagnie Electro-Chemical fabriquait un explosif à l'aide d'un produit chimique vendu en Europe, mais les officiers de la compagnie Casner nient plus tard la rumeur.

Il faut lire la chronique économique du NATIONALISTE, si vous voulez connaître les ressources matérielles de votre pays.

ANGLETERRE

L'AMIRALTE A BESOIN DE VIE

EN REPONSE A UN DISCOURS DE M. BALFOUR, M. WINSTON CHURCHILL, DE RETOUR DES TRANCHEES, DECLARE QUE L'AMIRALTE MANQUE D'ENERGIE. — LE RETOUR DE LORD FISHER.

Londres, 8. — Winston Spencer Churchill, ancien Premier Lord de l'Amirauté, et maintenant colonel, revenant des tranchées, fit tout à coup son apparition dans les cercles parlementaires, hier, pour répondre à M. Balfour, Premier Lord actuel de l'Amirauté, qui venait de présenter les estimés navals, et déclarer que l'Amirauté manquait d'énergie dans la conduite des opérations maritimes, qu'elle avait besoin d'un regain de vie avant qu'il ne soit trop tard, et que pour cela il fallait ramener Lord Fisher à la tête de l'administration de ce département.

On porta un grand intérêt à la réapparition du colonel Churchill, après une période de silence qu'il passa dans les tranchées, et alors que la politique navale qu'il avait inaugurée au début de la guerre était en train de subir des changements considérables.

M. Balfour venait de terminer un compte rendu optimiste de la situation maritime qui remua le patriotisme de la Chambre, de sorte que les critiques du colonel Churchill furent accueillies froidement tout d'abord. Mais il s'attira graduellement l'attention et les applaudissements de la Chambre, au milieu d'un grand enthousiasme.

Il dit que ses remarques constituent un avertissement qu'il fallait donner. Il a été informé que le progrès de la construction des navires de guerre n'était pas très satisfaisant. Le programme naval est-il complet? On ne le sait pas. Et dans l'intervalle une voile impénétrable couvre le programme naval allemand.

"Ceci est grave, dit le colonel Churchill, car, quoique nous ne sachions rien, nous pouvons être sûrs que la flotte du Kaiser ne reste pas oisive dans le canal de Kiel et que quelque chose sera fait par elle. En conséquence il faut que nous nous préparions non seulement contre le programme que nous connaissons de l'Allemagne, mais aussi contre son programme caché qui a été sûrement développé au plus haut point.

Déjà le pays a souffert grandement du manque de munitions, si maintenant devait arriver le manque d'armement naval, ce serait une perte irréparable. M. Churchill dit que c'est avec une connaissance parfaite de sa responsabilité qu'il prononce ces paroles d'avertissement. Il n'est pas trop tard pour appeler contre une "politique négative", déclarant que le ministère de la marine parle aussi de la menace des sous-marins qui peut présenter de nouveaux et graves dangers auxquels l'Amirauté doit être préparée. Quant aux zeppelins, le grand remède contre eux, c'est la destruction dans leurs hangars. Le colonel Churchill conclut par un vibrant appel contre une "politique négative", déclarant que le ministère de la marine parle aussi de la menace des sous-marins qui peut présenter de nouveaux et graves dangers auxquels l'Amirauté doit être préparée.

L'Amiral sir Hedworth Meux répliqua au discours du colonel Churchill et déclara que si l'on adoptait les conclusions du premier orateur et que l'on fit revenir Lord Fisher à la marine, ce serait une consécration générale dans la marine. Il ajouta que Churchill et Lord Fisher exigeaient du gouvernement le "charakter". L'Amiral Meux se demande ce qu'il a bien pu se passer entre Churchill et Fisher qui étaient autrefois à couteaux tirés; le colonel Churchill lui-même pendant qu'il était à l'Amirauté se plaignait de ce qu'il ne pouvait rien obtenir de Lord Fisher. L'Amiral conclut en disant que tout le monde désirait que le colonel remportât beaucoup de succès en France et souhaitait qu'il y restât.

Après la discussion de quelques questions de moindre importance concernant la marine, la Chambre s'ajourna.

RUSSIE

LA MARCHÉ VERS SIVAS

GRACE AUX DEBARQUEMENTS OPERES A L'EST DE TREBIZONDE LES MOSCOVITES LA POURRONT CONTINUER.

Petrograd, 8. — Au Caucase, les Russes continuent à exercer une poussée vers les Turcs, à Mapravra. Ils ont pris un autre égon. En Perse ils ont occupé Coia, à environ 25 milles à l'ouest de Kerinachah.

Sur le front ouest, l'artillerie allemande a opéré un violent bombardement, au sud-est de l'île de Dahlen. L'ennemi réfléchissait son tir au moyen de cinq balions. On continue à se disputer violemment la possession des cratères situés près d'Illouk et de Dvinsk.

Les succès des Russes sur le littoral de la mer Noire et le débarquement de troupes à l'est de Trebizonde attirent fort l'attention. Cela ne provient pas seulement de ce que les Moscovites expulsent graduellement les Turcs des villes côtières situées sur le chemin de Trebizonde, mais de plus du fait que ces opérations en se terminant heureusement permettront au centre de l'armée russe de poursuivre sa marche vers Sivas.

L'avance des Moscovites sur la côte d'Anatolie est le résultat de l'habile coopération de la flotte et de l'armée. La flotte, constituant l'aile droite mobile des troupes russes, a devancé de beaucoup l'armée, et bombardant l'ennemi de flanc et en arrière, l'a forcé à se retirer. Des détachements débarquant alors et se joignant aux troupes pour occuper les villes abandonnées par

TURQUIE

EMEUTE A STAMBOUL?

ENVER PACHA A ETE, DIT-ON, BLESSE, ET BEAUCOUP D'ALLEMANDS TUES PAR LA FOULE. LE QUI A SACCAGE LES MAGASINS DE L'ARMEE ET FAIT SAUTER LES VOIES DE CHEMINS DE FER.

Rome, 8. — La nouvelle est venue ici que l'éméute gronde à Constantinople. Enver Pacha a été blessé et beaucoup d'Allemands tués par la foule qui tira sur eux. Les émeutiers saccagèrent les magasins de l'armée, brisèrent les rails et firent sauter des voies de chemins de fer. Les troupes allemandes réprimèrent l'éméute à coups de fusils.

Londres, 8. — On n'a encore aucune confirmation des nouvelles suivant lesquelles la Turquie aurait fait des ouvertures de paix à la Russie: certains sont d'avis pour-tant que la chose est impossible, tandis que d'autres veulent que la Turquie soit liée pieds et poings à ses alliés teutons et qu'ainsi toute question de paix séparée soit hors de cause.

On dit aussi que même en faisant la part de l'exagération dans les nouvelles qui arrivent de Constantinople, il en reste assez pour montrer que la situation demeure hémorrhagique de difficultés, et qu'il y a un danger de voir le gouvernement turc chercher à cacher ou à diminuer quand il ne pouvait la cacher l'importance de l'avance des Russes en Asie-Mineure, les mauvaises nouvelles ont atteint la population souffrant déjà de la rude situation que lui faisaient les circonstances, et elle a montré son mécontentement par des manifestations très significatives. Le problème militaire ne se présente pas comme une tâche pour les chefs turcs. Après la prise de Bilibis, la chute d'Erzeroum, et le bombardement de Trébizonde, l'arrivée des Russes devant Constantinople devient de l'ordre des choses possibles.

Les événements ont prouvé l'inefficacité des menaces allemandes d'une attaque contre l'Egypte en février, et on croit maintenant très sérieusement que cette attaque n'aura jamais lieu. Dès que cette croyance sera devenue une certitude, les Alliés de l'Entente pourront distraire et envoyer sur un autre champ d'action les troupes qui attendent en Egypte les éventualités.

Avec la marche victorieuse de ses ennemis en Asie-Mineure, et séparée qu'elle est de ses alliés teutons, la Turquie se trouve placée entre l'ennemi et le maréchal, et elle fait des efforts pour obtenir la paix que cela ne devrait étonner personne. On ne peut pourtant compter sur rien tant que des nouvelles précises ne seront pas parvenues à cet égard.

On ne sait exactement sur quelles bases les Alliés de l'Entente ont décidé de ne pas conclure de paix séparée; il résulte cependant, d'après les déclarations de quelques hommes d'Etat qu'on ne doit pas perdre de vue l'avenir de l'Empire ottoman qui dépendra des événements; aussi, croit-on que la Turquie n'a que bien peu de chances de faire des ouvertures de paix qui soient acceptées.

On dit enfin dans certains milieux que toutes les nouvelles de demande de paix séparée sont sans fondement; la Turquie le voudrait, si elle ne le peut pas, parce qu'elle est liée à l'Allemagne. Il est vrai que les Vieux Turcs ont toujours été opposés à la guerre, et qu'un parti de Jeunes Turcs a vu avec regret la Turquie entrer en guerre contre les Alliés, mais les uns et les autres ne peuvent rien à cause de la formidable emprise des Allemands sur les affaires du gouvernement turc. Les Allemands tiennent la Turquie non seulement par les officiers mais par les soldats, mais par l'or dont ils ont rempli ses coffres ce qui n'a pas été peu pour affermir la situation d'Enver Pacha. Ils font en Turquie la même chose exactement que ce qu'ils ont fait en Autriche quand celle-ci voulait demander la paix: ils surent si bien manoeuvrer par leurs agents et leur soldatesque que l'Autriche n'insista pas que jamais depuis lors elle n'a souffert mot de paix. Il en sera de même pour la Turquie, qui, quoique rendue à bout et désespérée d'en finir avec la guerre, est incapable de se délivrer des liens qui l'enserrent.

TAUX DE COLONS DU PACIFIQUE CANADIEN

Le Pacifique Canadien mettra en circulation des billets de colons, dans une seule direction, pour Montana, Nelson, Vancouver, Victoria, Seattle, Portland et les endroits de l'Idaho, de l'Utah, du Texas et de la Californie, du 25 mars au 14 avril inclusivement, à taux réduits. Les voyageurs pourront retenir leurs places dans les wagons-lits en payant le prix nominal. On obtiendra des renseignements en s'adressant à l'agent des billets de la ville, à l'édifice Dominion Express, à la gare de la rue Windsor, à la gare Viger ou à l'hôtel Windsor.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 8. — Le 22ème bataillon est encore à l'honneur sur la dernière liste de hors de combat. Trois des 42 noms qu'elle comporte, trois appartenant à ce corps. Ce sont: Louis Polard, 1093 rue Dorion, à Montréal; et Félix Robidoux, 138 Pearl, Manchester, N.H., E.-U., grièvement blessés.

Victor de Montigny, Notre-Dame du Mont Carmel, Qué., blessé.

L'ennemi. C'est ainsi que les Moscovites ont capturé les villages d'Arina et de Mapravra, et progressent sans cesse sur le chemin menant à Riza, à 30 milles à l'est de Trébizonde.

On dit que les Turcs ont subi des pertes très considérables ces jours derniers.

TORTURE PAR LE RHUMATISME

Le surintendant d'une école du dimanche raconte comment "Fruit-a-tives" l'a guéri

Toronto, Ont., 1er oct. 1913. J'ai vécu dans cette cité pendant plus de 12 ans et j'y suis bien connu. J'ai souffert de rhumatisme, spécialement dans les mains. J'ai dépensé beaucoup d'argent, mais sans résultats satisfaisants. J'ai pris "Fruit-a-tives" pendant 18 mois et je suis heureux de dire maintenant que je suis bien.

L'enflure n'a pas complètement disparu de mes mains et ne disparaîtra peut-être jamais, mais la douleur est disparue et je puis faire n'importe quel ouvrage. J'ai gagné 35 livres en 18 mois.

R. A. WAUGH.
50c la boîte, 6 boîtes pour \$2.50. Une boîte d'essai 25c. Chez tous les détaillants ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

ETATS-UNIS

VICTOIRE DE M. W. WILSON

LE CONGRES DONNE SON APPUI AU PRESIDENT EN REJETANT, HIER, APRES UN DEBAT ORAGEUX, ET PAR UN VOTE DE 276 A 142 LA RESOLUTION MCMORE.

Washington, 8. — Par un vote de 276 à 142, la Chambre a rejeté hier soir la résolution McMore proposée d'avertir les Américains de ne pas s'embarquer sur les navires marchands armés des belligérants de l'Europe.

Le président Wilson a remporté une victoire complète et décisive après avoir engagé une longue lutte pour forcer le congrès à lui donner son appui dans les négociations avec l'Allemagne sur la guerre sous-marine.

Ce fut aux cris de ralliement de "Appuyez le président", et de "Laissez Wilson ou Von Bernstorff et le Kaiser", qu'une grosse majorité démocrate et près de la moitié des républicains de la chambre donnèrent trois votes écrasants contre le mouvement favorable à l'avertissement à donner aux Américains au sujet des navires armés.

La célèbre résolution McMore, autour de laquelle les partisans de l'administration ont constamment leur lutte, fut déposée sur la table, en d'autres termes, elle fut repoussée, tout comme la résolution Gore, ayant le même objet, le fut au sénat la semaine dernière.

Dès les premiers moments de la lutte, aujourd'hui, les partisans de Wilson, sans égard aux partis, balayèrent l'opposition.

Lors du premier vote, sur une motion destinée à empêcher l'amendement de la résolution McMore, à limiter la durée du débat, les partisans de l'administration triomphèrent par 256 à 160.

Ce fut le vote décisif de la lutte, le seul point qui tenait dans l'incertitude les chefs de l'administration. Ayant la victoire en main, ils passèrent au deuxième point, c'est-à-dire à l'adoption d'un règlement spécial fixant une durée de 4 heures à la discussion de la résolution McMore. Le premier tour de la lutte fut donc nouveau et donna à leur victoire un résultat définitif en faisant déposer sur la table, par un vote de 276 à 142, la résolution McMore.

Après d'une séance tumultueuse qui dura 7 heures, les ennemis de l'administration accusèrent le président de prétendre à un droit de légalité douteuse et de rejeter sur le congrès la responsabilité des négociations diplomatiques.

Le président Wilson, calme et confiant, apporta les premiers résultats du vote dans le salon du Cabinet, à la Maison Blanche, entouré de quelques membres du Cabinet. Il leur dit qu'il était très reconnaissant de l'appui du congrès.

Le président est maintenant libre de continuer les négociations avec les puissances du centre sur la guerre sous-marine. On regarde l'action de la résolution comme une réponse suffisante aux rapports qui ont circulé à Berlin comme venant de Washington, et disant qu'au congrès deux représentants contre un désapprouvaient le président.

L'une des surprises de la journée, ce fut la faillite de la prétendue influence de Bryan.

Tous les orateurs démocrates ont fait l'éloge du président, à commencer par le président Poa du comité des résolutions, qui avait été jusqu'au président Flood, du comité des affaires étrangères qui le termina. Tous affirmèrent que le président ne voulait pas la guerre. Personne ne tenta, comme on le fit au sénat, la semaine dernière, de dire que ce soit qui indiquait que le président s'attendait à la guerre.

"On accuse le président de vouloir la guerre", dit M. Poa. "Tous les supports de l'entente n'ont jamais accusé le président Wilson, pour éviter la guerre, au cours des derniers 6 mois. Il a essayé de sauvegarder la paix. Il ne sacrifierait pas une seule vie pour rester président toute sa vie."

M. Flood demanda qu'on appuyât le président dans ses efforts de conserver le droit international. "Si nous cédons à l'Allemagne", dit-il, "nous devons céder aux Alliés, et tout l'édifice du droit international s'écroulera pierre par pierre. Nous ne pouvons céder à l'Allemagne sans admettre que le crime horrible du torpillage du "Lusitania" fut justifié. La seule conduite à tenir, c'est de s'acharner fortement au droit international. Et c'est ce que fait le président, sans cesse, de façon à protéger les droits et les principes d'humanité."

Les galeries furent remplies de monde toute la journée, et des centaines de personnes se virent refu-

LES BONNES ROUTES

LA QUESTION DES PAVAGES

TEL A ETE LE SUJET TRAITE A LA SEANCE D'HIER PAR M. M. SMITH, DE NEW-YORK, ET W. H. CONNELL, DE PHILADELPHIE. — L'ENTRETIEN DES ROUTES.

La troisième séance du Congrès des Bonnes Routes, tenue hier après-midi, a été exclusivement employée à des conférences et des études sur des sujets qui intéressent les représentants, les experts et les ingénieurs qui prennent part à ce congrès. Le président d'office devait en être M. U. H. Dandurand, mais retenu ailleurs, il ne put diriger les délibérations. M. A. C. Emmett, délégué du Manitoba, fut désigné pour le remplacer.

Comme à toutes les autres assemblées, le nombre des auditeurs était bon. Les experts qui ont pris la parole, au cours de la séance, sont M. Francis Smith, E. Fafard, W. H. Connell, Fred W. Sarr.

Le premier, M. Smith, est l'ingénieur-consultant de la ville de New-York. Il a choisi pour sujet de conférence "Les routes dans la construction et l'emploi d'un liant asphaltique". La réputation seule qui précédait l'orateur, à qui l'on doit les pavages de la 5ème avenue de New-York, était propre à attirer l'attention de tous, et il a été écouté avec le plus vif intérêt. Il dit que les pavages bitumineux sont propres aux rues résidentielles et d'affaires et que la facilité avec laquelle ils peuvent être nettoyés en fait les pavages à la mode dans les quartiers surtout où se trouvent des maisons de rapport. M. Smith, après un mot sur le choix du minéral, affirme que plus le trafic sera grand, plus la fondation du pavage devra être profonde. Il en sera de même dans les pays où le climat est froid. Somme toute, les fondations de béton variant de 4 à 9 pouces suivant le climat. Les ouvriers doivent être sévères sur la manière de poser les liants qui requiert le pavage.

Puis M. E. Fafard, du ministère de la Voirie, Québec, parle de "l'emploi et de l'entretien des machines qui servent dans la confection des chemins". Le ministère dispose de 57, qui sont confiées aux municipalités de la province, sous la surveillance d'un représentant ou d'un inspecteur. Ces outillages sont révisés et réparés chaque automne.

Après lui, M. W. H. Connell, chef du service de la Voirie, Philadelphie, a donné une étude sur "les matériaux et l'entretien de chemins de macadam". Ce n'est pas tout de construire une route, il faut l'entretenir, et voilà ce qui n'est pas toujours commode, au contraire de ce que l'on peut penser. Il y a trois genres d'entretien: l'entretien de routine, l'entretien général et l'entretien d'urgence. Le second est le plus important, parce qu'il demande une connaissance toute spéciale de la construction des routes.

"Ce que coûte l'entretien des routes de l'Etat de New-York", a été le sujet de la dernière étude, celle de M. Fred W. Sarr, sous-commissaire de la Voirie pour cet Etat. Pour réparations et améliorations, il a été dépensé en 1915, la somme de \$4,216,575. En terminant, il donne l'échelle des dépenses que demande l'entretien continu des routes pour tous les différents genres de pavage.

La quatrième session, cet avant-midi.

MORT DE M. LE JUGE CHAUVEAU
L'ANCIEN MAGISTRAT DE QUEBEC MURT SUBITEMENT A NEW-YORK.

New-York, 8. — Le juge Charles Alexandre Chauveau, ancien magistrat de Québec, est mort subitement ici aujourd'hui, comme il descendait, avec sa femme, du navire "Saragatoga" arrivant de la Havane. Le Rév. Père Grogan, qui avait fait la traversée sur le même navire, a assisté M. Chauveau dans ses derniers moments.

M. Charles Alexandre Chauveau était le fils de M. P. J. O. Chauveau, ancien premier ministre de la province de Québec, après la Confédération. Il est né à Québec, le 23 février 1847. Il étudia au collège des Jésuites, à Montréal, et à l'Université Laval (LL.D. en 1891); gradué B.C.L. au McGill, en 1867, il fut admis au barreau en 1868. Il pratiqua sa profession à Québec en société avec feu le juge Allayn. En 1872, il fut élu membre de l'Assemblée de Québec, et conserva son mandat jusqu'à sa nomination comme juge du tribunal des Sessions de la Paix, le 6 janvier 1880. Il fut fait conseiller de la Reine par le gouvernement de Québec en 1878; élu président de la société S.-Jean-Baptiste, 1885-86; directeur de la Banque Nationale, mai 1895. Solliciteur-général et ensuite secrétaire provincial dans l'administration de Sir Henri Joly de Lotbinière, Québec, 1878-79.

Il fut professeur de droit criminel pendant quelques années à l'Université Laval. Au mois d'août 1871, il épousa Adèle, fille aînée de feu M. le juge Tessier.

MORT D'UNE RELIGIEUSE DE QUEBEC

Québec, 8. — La Révérende Soeur Agnès de Jésus, du monastère des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, est décédée presque subitement hier, à l'âge de 58 ans. Elle était originaire de S.-Rémi et portait dans le monde le nom d'Elmire Vallée.

ser l'entrée.

Le président Wilson espère qu'on discutera maintenant le moins possible la question de la guerre sous-marine.

UN SUCCULENT CADEAU
Chocolats aux fruits frais à la crème

C'est le jeudi que les jeunes gens profitent du congé des collèges pour faire des visites, aux amis et connaissances.

Associez cette coutume avec le fait que c'est le jeudi que les Grands Magasins Goodwin mettent en vente, à prix spécial, des chocolats à fruits frais garnis de crème.

L'eau en vient à la bouche de l'annonceur tant c'est une bonne chose que ce chocolat, et on prétend qu'il s'y connaît.

Essayez vous-même et vous verrez comme c'est fin un chocolat des Confectioneries Goodwin, combinant la fraîcheur des fruits, à la douceur de la crème, et à l'arôme séduisant du meilleur chocolat.

Faire une visite à ses amis, lesté d'une couple de boîtes de ces chocolats, c'est gagner tous les cœurs et faire bien penser de soi. Essayez, vous verrez le succès.

Si vous ne pouvez venir, en téléphonant de bonne heure, vous recevrez votre commande au plus tard à 7 heures du soir, si elle est reçue avant 3 heures 45. Mais nous ne garantissons pas qu'il y en aura pour tout le monde, car la vente augmente tous les jeudis, et la fabrication, qui se fait le jour même, n'a pas suffi jeudi dernier, et nous avons dû refuser des commandes à partir de deux heures.

Et pour votre mari, Madame, qui n'aime pas les chocolats, dit-il, gageons qu'il vous fera des compliments des fruits.

Essayez donc, pour voir, ne serait-ce qu'une boîte. Demain, jeudi, la boîte 33

Téléphone Uptown 7000, rayon des bonbons.

—Au rez-de-chaussée.

OUVERT DE 8.30 a.m.
à 6.00 p.m.
Goodwin's
LIMITED

Sources ST-LOUIS

Eau Minérale Effervescente Naturelle

MARQUE: TRÈFLE ROUGE

Embouteillée à Saint-Yorre (près Vichy), France.

Hautement recommandée par l'Académie de Médecine de Paris contre Maux d'Estomac, Goutte, etc., cette eau est autorisée par le Gouvernement Français.

Bouteilles de liège — pas de Couronnes.

L. CHAPUT Fils & Cie, Limitée, Concessionnaire exclusive, Montréal

A L'UNION CATHOLIQUE

CONFERENCE DE M. RAOUL RINFRET. — LA FIEVRE DE L'OR.

— LA RUEE VERS LE YUKON.

— LE DEVELOPPEMENT DE CE PAYS.

Vers 1888 la découverte de gisements d'or au Yukon produisit un émoi considérable dans notre province et tout particulièrement en la cité de Montréal. Le miroitement du métal jaune, la fascination de l'inconnu, la frénésie pour la fortune acquise promptement, bouleversèrent toutes les têtes.

On voulait faire la conquête d'un nouveau Pérou. On se rappelle encore le départ d'une caravane de chercheurs d'or de la gare Bonaventure et la foule qui était venue saluer les voyageurs pour le pays lointain avec leur escorte de chiens et de lourds bagages. Ce fut un événement sensationnel.

Combien l'illusion devait être de courte durée! L'or ne se ramassait pas à la pelle et les frais de cette coûteuse expédition furent engloutis en quelques mois.

Ce fut ce récit d'une pittoresque aventure, qui ressemblait à tant d'autres, entreprises par les découvreurs de mines d'or, que les membres de l'Union catholique écoutèrent, dimanche dernier, à la séance de cette société, avec beaucoup d'intérêt.

Le conférencier, M. Raoul Rinfret, ingénieur civil, parti de Montréal à cette époque en qualité d'explorateur, avec les Crésus futurs, raconta toutes les péripéties et les émotions du long trajet pour atteindre la terre promise, puis de l'installation sur le sol où dormaient les millions. Malgré les revers de l'expédition, M. Rinfret poursuivit pendant près d'une année les explorations dans le pays et rapporta de son voyage la certitude que la production de l'or atteindrait un jour un chiffre important. Deux voyages successifs qu'il y fit à intervalles rapprochés, en qualité d'ingénieur officiel du gouvernement, le mirent en position de fournir des renseignements précieux pour le développement futur de ce pays.

EXCURSIONS DE COLONS

Tous les mardis, jusqu'au 31 octobre inclusivement, le Pacifique Canadien vendra des billets pour le Manitoba, la Saskatchewan et l

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN TERMINE SA SAISON EN LION

IL N'A PERDU QU'UNE PARTIE DEPUIS LE 5 FEVRIER, REMPORTANT DEUX SERIES DE QUATRE VICTOIRES CHACUNE. — LA JOUTE DE SAMEDI AVEC L'OTTAWA SERA LE COURONNEMENT DE LA SAISON.

Après un début peu encourageant, cette saison, le Canadien s'est amélioré graduellement et est en train de terminer l'hiver d'une façon des plus glorieuses. Depuis le 5 février, le Canadien n'a subi qu'une défaite, alors qu'il a été battu par les Wanderers, le 19 février, par 3 à 1.

Avant cette défaite, le Bleu-Blanc-Rouge avait remporté une série de quatre victoires battant l'Ottawa deux fois, le Toronto et le Québec, une fois. Après sa défaite du 19 février, le Canadien a remporté une autre série de quatre victoires, battant le Québec deux fois et les Wanderers et le Toronto, une fois.

Le Canadien jouera, samedi soir, sa dernière partie de la saison, à Montréal, alors qu'il rencontrera le club Ottawa dans la partie qui décidera selon toute apparence du championnat pour 1916. Après cette joute, le Canadien rencontrera l'Ottawa chez lui le mercredi suivant, et le club Toronto, à Toronto, le 18 mars.

Les milliers de partisans du Canadien auront donc une belle occasion d'aller l'applaudir, samedi, alors qu'il fera face au club Ottawa, dans la joute qui donnera vraisemblablement le titre de champion au Bleu-Blanc-Rouge. Une victoire, samedi, donnera le titre tant convoité au Canadien.

Le club a eu une bonne pratique, ce matin, et tous les joueurs réguliers et les substituts y ont pris part. Tous paraissent plus confiants que jamais. Ils ont bon espoir de vaincre les joueurs de la Capitale, samedi, et de décrocher le championnat.

Si le Canadien gagne la partie de samedi soir, il pourra perdre les deux parties qui lui restent à jouer et être certain du titre. Il y a de bonnes chances cependant pour que le Bleu-Blanc-Rouge gagne ses deux parties avec l'Ottawa, vu que ce dernier joue, ce soir, avec le Québec, et qu'après son voyage à Montréal, samedi, il jouera, lundi, à Québec, et le mercredi suivant, chez lui, avec le Canadien. Cela lui fait trop de besogne pour qu'il puisse avoir des chances de vaincre le club tel quel.

L'assistance à la partie de samedi promet d'être la plus nombreuse de la saison.

LE STRACHAN A TRIOMPHE DU CLUB STEELE

LES BOULANGERS REMPORTENT LE CHAMPIONNAT DE LA CLASSE "B". DE LA MONTREAL BOWLING ASSOCIATION. EN GAGNANT DEUX PARTIES. LIGUE DES IMPRIMEURS.

Quoique le Steele ait obtenu un résultat plus élevé en trois parties que le Strachan, ce dernier n'a pas moins gagné deux joutes, et s'est, par le fait même, assuré le championnat de la classe "B" de la Montreal Bowling Association, car la rencontre d'hier soir, aux allées du Canadien, était une joute entre les clubs en tête des sections Ouest et Est pour décider des honneurs de la saison 1915-16.

Les "Boulangers" gagnèrent la première partie par 14 points, mais perdirent la deuxième par 106 points. La victoire se déclara sur le dernier carreau de la dernière partie, car jusque-là, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité.

Le Strachan n'était pas dans son assiette, hier soir, et il fut loin de jouer comme il l'a fait au cours de la saison. Pop Ingram figurait sur l'équipe victorieuse hier soir, après une absence de plus d'un mois, et fut le meilleur homme de l'équipe, car il obtint un total de 545 en trois parties, mais les honneurs de la soirée furent remportés par le capitaine des Steele, Tommy Costigan, avec un total de 579 points.

Voici le résultat détaillé de la joute d'hier soir:

	Steele	Strachan
Heffernan	175 185 143 503	
Costigan	193 202 184 579	
Joslin	144 158 146 448	
Keating	177 193 180 550	
Marshall	157 177 191 525	
Totaux	846 915 844 2605	
Moyenne d'équipe	521	

LES EQUIPES S'aligneront probablement comme suit:

	Steele	Strachan
Gibbs	169 145 157 471	
Eron	154 167 167 488	
Ingram	167 187 191 545	
Sutherland	179 152 178 509	
Spence	191 158 178 527	
Totaux	860 809 871 2540	
Moyenne d'équipe	508	

Strachan gagne 2 parties.

LIGUE DES IMPRIMEURS

	Herald	Star Rouge
Johnson	141 198 170 519	
Armstrong	120 126 105 351	
Murphy	165 127 159 451	
Dunham	124 144 115 380	
Houghton	171 155 146 472	
Totaux	717 750 685 2152	

S. Foote

	Star Rouge	News
Baxter	188 136 189 513	
Roberts	140 165 177 482	
Flawn	150 116 141 407	
Biron	176 146 151 473	
Jeannotte	141 139 125 405	
Totaux	795 717 823 2335	

S. B. Foote gagne 2 parties.

Star Bleu

	Star Bleu	News
Bryant	127 161 209 497	
Allan	135 144 112 391	
Bond	161 123 167 451	
Brittain	172 135 136 443	
Carler	183	183
White	141 126 277	
Totaux	778 704 741 2223	

News gagne 2 parties.

FETE SPORTIVE A L'ECOLE DE SALABERRY

Dimanche après-midi, 5 mars, eut lieu, à l'école de Salaberry, une belle fête sportive, sous la présidence de R. F. Philémon, directeur de l'établissement. L'organisation était complète, l'école et la résidence des Frères, les deux édifices entre lesquels est située la cour, avaient été décorés pour la circonstance. De nombreux amis, ainsi que beaucoup d'anciens élèves, s'étaient joints aux professeurs pour la fête.

On remarquait sur l'estrade, aux côtés du président, M. Desjardins, marguillier de Ste-Catherine; M. O. Bleau, trésorier de l'U. C. S.; M. Boudreau, entrepreneur; M. H. Vézina, M. A. Paulet et son épouse, M. J. Gauthier, etc., tous juges des courses en patins.

Les courses avec un seul patin ainsi que celles où les coureurs furent obligés de passer dans un tunnel défoncé, amusèrent beaucoup les assistants.

Voici les noms des gagnants des diverses courses: W. Jobin, 5 courses différentes; A. Léger, 3 courses différentes; A. Godin, 2 courses différentes; N. Lacombe, 2 courses différentes; L. Olivier, 2 courses différentes; A. Paulet, 2 courses différentes.

Après les courses eut lieu une joute de gourd très intéressante entre les équipes "Salaberry" et "Châteauguay". Chose digne de remarque, tous les joueurs de ces équipes se font un point d'honneur de n'employer que les termes français dans leurs jeux. Nous les en félicitons. Un moyen de réclamer les droits de notre langue est de n'y pas mêler de termes étrangers.

Alignement des équipes: Salaberry. — G. Lemieux, buts; P. E. Laroche, défense; L. Lussier, fonceur; A. Lafortune, centre; J. Lavoie, aile droite; S. Tremblay, aile gauche; H. Gauthier et N. Bouthillier, substituts.

Châteauguay. — St-Amour, buts; C. L'Heureux, défense; R. Gauthier, fonceur; R. Gauthier, centre; L. Lussier, aile droite; A. Lavoie, aile gauche; H. Legault et A. Pelletier, substituts.

La joute fut très animée. Vers le milieu de la première période, J. Lavoie compta le premier point pour le Salaberry. Dès ce moment, les Châteauguay jouèrent avec rage, et bientôt G. Lavoie enregistra aussi un point pour le Châteauguay.

Dans la deuxième période, il n'y eut qu'un point; ce fut le capitaine du Châteauguay, R. Gauthier, qui, après plusieurs passes, fit un beau lancé qui déjoua Lemieux, vers la fin de la joute.

L'avantage resta au Châteauguay. Résultat: 2 à 1.

Tous ceux qui ont pris part à la fête sont partis très satisfaits de leur après-midi.

LE TOURNOI DU PENTATHLON

IL AURA LIEU CE SOIR A LA CASQUETTE

Le grand tournoi annuel de lutte et de boxe du Pentathlon ouvert à tous les athlètes de l'Association de la Casquette commença ce soir au gymnase de l'Association de la rue Mont-Royal.

Les officiers du Pentathlon ont mis hier soir la dernière main aux préparatifs et cet événement sportif s'annonce sous les plus brillants auspices.

Les inscriptions, tant à la lutte qu'à la boxe, sont très nombreuses et le programme donnera certainement satisfaction aux plus difficiles.

Les officiers en charge de ce tournoi sont: Maitre de cérémonies: Charles-N. Chamberland.

Juges: Léo Tourangeau et Lucien Riopel.

Peseur: Wilfrid Bernier.

Assistant-peseur: J.-O. Cardinal.

Arbitre de la lutte: Jean-Bte Paradis.

Arbitre de la boxe: Arthur Giroux.

Announeur: J.-Horace Lefebvre.

Assistants: Armand Vaillancourt, Alf. Gagnon, Ovide Gouge, Jos. Chevalier et Adrien Carmel.

LE PORTLAND DANS L'EST

Portland, Ore., 8. — Le club Portland, champion de la Ligue de la Côte du Pacifique, partira dimanche prochain pour Montréal afin de rencontrer les champions de la N. H. A. dans une série de parties pour le championnat mondial.

Portland, Ore., 8. — Le club Portland, champion de la Ligue de la Côte du Pacifique, partira dimanche prochain pour Montréal afin de rencontrer les champions de la N. H. A. dans une série de parties pour le championnat mondial.

Portland, Ore., 8. — Le club Portland, champion de la Ligue de la Côte du Pacifique, partira dimanche prochain pour Montréal afin de rencontrer les champions de la N. H. A. dans une série de parties pour le championnat mondial.

LA CASQUETTE A AHUNTSIC JEUDI SOIR

On semble dans certains milieux se plaire à raconter qu'il existe une rancune inguérissable entre les joueurs des clubs Ahuntsic et La Casquette, qui doivent se rencontrer jeudi soir, le 9 courant, dans une joute dont le résultat établira une fois pour toutes, la suprématie entre ces deux organisations de hockey. Ces insinuations sont absolument exagérées car les gars du club Ahuntsic n'en veulent aucunement aux équipiers de La Casquette, loin de là, mais ils ont la légitime ambition de devenir la plus forte agglomération de joueurs amateurs canadiens-français, jouant aujourd'hui à Montréal au hockey, et cette prétention ne peut permettre l'intervention d'aucun ami commun pour la durée des jours bien entendus.

Le club Ahuntsic possède une combinaison de joueurs agressifs et batailleurs, maniant avec beaucoup de dextérité le hockey; et pour les vaincre il faut à ses adversaires une grande dose d'énergie et d'endurance.

Il serait superflu de faire ici l'éloge des équipiers de La Casquette. Tous ceux qui ont suivi les joutes de la Ligue Montréalaise à la patinoire Victoria, cet hiver, savent que, n'eût été la déveine des gars du gérant Lucien Riopel, auraient terminé la saison tout à fait au haut de l'échelle, au lieu de se contenter de la seconde place.

Jeudi soir, il sera très intéressant de suivre le jeu de Maltais, le fameux gardien des buts de La Casquette, qui a été formé par le club Ahuntsic, et qui jouait la même position pour ce club, les saisons 1914 et 1915. On se demande comment il va se comporter. Gare au bombardement des Bender, Quevillon, Laverdure, Latendresse, Quévremont, Masson, Paré et "tutti quanti".

Le gérant de l'Association de La Casquette, dont le zèle à la cause sportive est inlassable, a promis d'être présent à cette importante joute, et nul doute qu'il sera accompagné par un fort contingent de ses membres. Il était d'ailleurs d'avoir retenu 100 billets prouve qu'on s'intéresse énormément à cette rencontre de jeudi soir, et les joueurs de La Casquette ne manqueront pas d'appui et d'encouragement.

Le prix des billets pour cette joute est de 25 sous et on peut s'en procurer dès maintenant en s'adressant aux endroits suivants: H. Langlois, Latendresse, S. Laperle, marionnette Ahuntsic, à l'Association de La Casquette et la patinoire.

Que l'on s'empresse de retirer ses billets, car le nombre est limité.

Le rapport financier de la Hillcrest Collieries constate un moins-value de \$6,141, ou environ 6 pour cent, dans le revenu net provenant de l'exploitation des mines et le revenu annuel. Toutefois, le revenu a suffi à répondre aux charges fixes, à la distribution d'actions, et à l'achat d'un nouveau report à nouveau de \$30,557, soit l'équivalent de 3 pour cent.

Les dépêches de New-York rapportent que les négociations, au sujet des emprunts que la France et la Russie sont sur le point de contracter sur cette place, vont leur train. On dit également que le Canada s'enquiert des conditions probables d'un emprunt et que M. Morgan paraîtra vraisemblablement de Londres, où il est actuellement, les termes par lesquels la Grande-Bretagne accordera son crédit aux Etats-Unis.

Le compte rendu annuel de la Peerless Truck and Motor Company, pour l'exercice expiré le 31 décembre dernier, fait ressortir les bénéfices nets à \$2,557,773. L'ensemble et les valeurs négociables de la compagnie s'établissent à \$2,881,751.

On a "introduit" hier, à la Bourse de Montréal, pour \$399,000 d'autres bons d'or de la compagnie d'assurance, remboursables en 40 ans, de la Cedar Rapids Mfg. and Power Co.

S'il faut en croire les avis de New-York, l'Allemagne aurait trouvé un moyen de tirer des sommes considérables des valeurs britanniques qu'elle détient et qu'elle a été impuissante à vendre d'après les restrictions du commerce britannique avec l'ennemi. Ceci serait particulièrement exact, car ce qui concerne le titre Pacific Canadian, lequel a toujours été favori sur le marché de Berlin. On dit que l'Allemagne, incapable de se défaire de ses valeurs de chemins de fer canadiens, les envoie aux banques suisses, en guise de garanties secondaires, aux avances que celles-ci lui consentent.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Asbestos Corporation of Canada, Limited, a eu lieu, ce matin, à 11 heures, sous la présidence de M. W. G. Ross, président.

Le compte rendu annuel des opérations a été jugé satisfaisant et adopté; il indique une augmentation de 2 1/2 pour cent des affaires. Le conseil d'administration a été réélu de la façon ci-après: MM. W. G. Ross, président; H. E. Mitchell, vice-président; C. W. Colby, H. H. Edgar, Thos. McLaughlin, Wm. McMaster, Uzal H. McCarter.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Pennmans, Limited. — Dividende trimestriel régulier de 1 pour cent aux actionnaires ordinaires, distribuable le 15 mai aux porteurs enregistrés le 5. Dividende trimestriel régulier de 1 1/2 pour cent, aux actionnaires de priorité, encaissable le 1er mai par les actionnaires enregistrés le 20 avril.

Riordan Paper. — Dividende trimestriel régulier de 1 3/4 pour cent, aux actionnaires de priorité, échéant le 31 mars aux détenteurs enregistrés le 18.

Hillcrest. — Dividende trimestriel régulier de 1 3/4 pour cent, aux actionnaires de priorité, distribuable le 15 avril aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougall and Cowan".

Maïs. 112 1/2 110 1/2

Sépiembre. 110 108 1/2

Maïs. 74 1/2 74 1/2

Sépiembre. 75 1/2 75 1/2

Avoine. 43 42 1/2

Sépiembre. 43 41 1/2

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougall and Cowan".

Maïs. 112 1/2 110 1/2

Sépiembre. 110 108 1/2

Maïs. 74 1/2 74 1/2

Sépiembre. 75 1/2 75 1/2

Avoine. 43 42 1/2

Sépiembre. 43 41 1/2

COMMERCES ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

LA SEANCE DE CE MATIN A ETE TRES CALME ET LES AFFAIRES N'ONT ETE TRAITEES QU'EN NOMBRE RESTREINT.

La Bourse de Montréal, après l'effacement de la semaine dernière, continue d'être calme, avec un chiffre d'affaires un tantinet plus élevé que celui de la période correspondante d'hier. Malgré la demi-desertion du marché des valeurs mobilières est actuellement l'objet, la cote avait une relativement bonne tenue, de légers gains méritant même d'être signalés, en certains cas, par exemple, ceux de l'"Iron" qui s'avance à 46 1/4, puis à 46 1/8, tandis que le "Steel of Canada" continue de rétrograder légèrement, à 41 1/4. Par contre le "Scotia" avance à 97 1/8, de même que le "Peter Lyall" qui atteint 40 7/8. Le "Can. Cement" demeure inchangé, à 46 1/4.

Le "Laurentide" s'ajoute un point, à 170, et des lots incomplets de "Laurentide Power" trouvent preneur à 52, cependant que le "Montreal Power" se maintient à 221. Le "Wayagamack" termine à 27 5/8.

Le "Detroit Railway" majeure son cote à 88 et le "Quebec Railway" s'échange à 16.

ÇA ET LA

On a déclaré hier, à la réunion annuelle de la Hillcrest Collieries, que l'attitude du Pacifique Canadien, ordonnant la consommation du charbon albertain jusqu'à Winnipeg, a beaucoup aidé aux charbonniers de cette région. L'ancien président, était Broadview, et le charbon qu'on employait pour cette place et Winnipeg provenait pour une large partie des mines américaines.

Le rapport financier de la Hillcrest Collieries constate un moins-value de \$6,141, ou environ 6 pour cent, dans le revenu net provenant de l'exploitation des mines et le revenu annuel. Toutefois, le revenu a suffi à répondre aux charges fixes, à la distribution d'actions, et à l'achat d'un nouveau report à nouveau de \$30,557, soit l'équivalent de 3 pour cent.

Les dépêches de New-York rapportent que les négociations, au sujet des emprunts que la France et la Russie sont sur le point de contracter sur cette place, vont leur train. On dit également que le Canada s'enquiert des conditions probables d'un emprunt et que M. Morgan paraîtra vraisemblablement de Londres, où il est actuellement, les termes par lesquels la Grande-Bretagne accordera son crédit aux Etats-Unis.

Le compte rendu annuel de la Peerless Truck and Motor Company, pour l'exercice expiré le 31 décembre dernier, fait ressortir les bénéfices nets à \$2,557,773. L'ensemble et les valeurs négociables de la compagnie s'établissent à \$2,881,751.

On a "introduit" hier, à la Bourse de Montréal, pour \$399,000 d'autres bons d'or de la compagnie d'assurance, remboursables en 40 ans, de la Cedar Rapids Mfg. and Power Co.

S'il faut en croire les avis de New-York, l'Allemagne aurait trouvé un moyen de tirer des sommes considérables des valeurs britanniques qu'elle détient et qu'elle a été impuissante à vendre d'après les restrictions du commerce britannique avec l'ennemi. Ceci serait particulièrement exact, car ce qui concerne le titre Pacific Canadian, lequel a toujours été favori sur le marché de Berlin. On dit que l'Allemagne, incapable de se défaire de ses valeurs de chemins de fer canadiens, les envoie aux banques suisses, en guise de garanties secondaires, aux avances que celles-ci lui consentent.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Asbestos Corporation of Canada, Limited, a eu lieu, ce matin, à 11 heures, sous la présidence de M. W. G. Ross, président.

Le compte rendu annuel des opérations a été jugé satisfaisant et adopté; il indique une augmentation de 2 1/2 pour cent des affaires. Le conseil d'administration a été réélu de la façon ci-après: MM. W. G. Ross, président; H. E. Mitchell, vice-président; C. W. Colby, H. H. Edgar, Thos. McLaughlin, Wm. McMaster, Uzal H. McCarter.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Pennmans, Limited. — Dividende trimestriel régulier de 1 pour cent aux actionnaires ordinaires, distribuable le 15 mai aux porteurs enregistrés le 5. Dividende trimestriel régulier de 1 1/2 pour cent, aux actionnaires de priorité, encaissable le 1er mai par les actionnaires enregistrés le 20 avril.

Riordan Paper. — Dividende trimestriel régulier de 1 3/4 pour cent, aux actionnaires de priorité, échéant le 31 mars aux détenteurs enregistrés le 18.

Hillcrest. — Dividende trimestriel régulier de 1 3/4 pour cent, aux actionnaires de priorité, distribuable le 15 avril aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougall and Cowan".

Maïs. 112 1/2 110 1/2

Sépiembre. 110 108 1/2

Maïs. 74 1/2 74 1/2

Sépiembre. 75 1/2 75 1/2

Avoine. 43 42 1/2

Sépiembre. 43 41 1/2

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougall and Cowan".

Maïs. 112 1/2 110 1/2

Sépiembre. 110 108 1/2

Maïs. 74 1/2 74 1/2

Sépiembre. 75 1/2 75 1/2

Avoine. 43 42 1/2

Sépiembre. 43 41 1/2

LES BOURSES ETRANGERES

"WALL STREET" SE DISTINGUE, DURANT TOUTE LA MATINEE, PAR L'IRRÉGULARITE DE SA COTE.

New-York, 8. — Le "Kennecott Copper" a constitué la vedette de l'ouverture des opérations de la journée, débutant par un transfert de 5,000 parts, à 57 1/2, contre 57 1/4, cours final d'hier, grâce aux rumeurs de distribution prochaine. Par ailleurs, les affaires ont été instables et sans intérêt particulier. Les gains et les pertes se succédaient de trop près pour permettre à la cote de donner la moindre indication, mais, par la suite, la tendance s'est précisée vers la baisse.

Les affaires, durant toute la matinée, ont été d'un caractère professionnel que le marché en a été déprimé. L'irrégularité s'est accentuée, mais le déclin a été en partie endigué par une abondante demande de "Reading", qui a haussé de 2 points, au mouvement des transactions. Ceci a toutefois été contrebalancé par un nouveau fléchissement du "Crucible", du "Studebaker" et du "Mexican Petroleum", etc. La faiblesse du change allemand est à signaler, dans le marché monétaire international. Les obligations ont été irrégulières.

Londres, 8. — Le marché officiel des valeurs mobilières a été calme et incolore, aujourd'hui. Le groupe des valeurs américaines n'a pas été impressionné par les avis de Washington et les affaires ont été restreintes.

Les disponibilités et les taux d'escompte ont été peu actifs. Ce qui ressort particulièrement du rapport de l'échiquier, c'est qu'une vente de bons du Trésor, pour une somme de £16,000,000, ce qui, avec 9 millions de livres sterling de bons d'Échiquier et 9 millions provenant de la perception de l'impôt sur le revenu, couvriront les dépenses de l'Etat pour cette période.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beaudin et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue St-François-Xavier, 90, Montréal.

Les disponibilités et les taux d'escompte ont été peu actifs. Ce qui ressort particulièrement du rapport de l'Echiquier, c'est qu'une vente de bons du Trésor, pour une somme de £16.000.000, ce qui, avec 9 millions de livres sterling de bons d'Echiquier et 9 millions provenant de la perception de l'impôt sur le revenu, couvriront les dépenses de l'Etat pour cette période.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

M. CHURCHILL
EST CRITIQUE

LES JOURNAUX LONDONIENS COMMENTENT SEVEREMENT LE DISCOURS DE M. WINSTON CHURCHILL DEMANDANT LA REINSTALLATION DE LORD FISHER A LA TETE DE L'AMIRAUTÉ.

Londres, 8. — Ce matin, les journaux de Londres consacrent des colonnes de commentaires au discours de Winston Churchill à la Chambre des Communes. Ce discours est diversement apprécié et ouvre de vieilles blessures. L'attitude de la plupart des publicistes est nettement désapprobative. Le "Times" dit :

Il restera plutôt de cette affaire la recommandation de lord Fisher par le colonel Churchill, que les avertissements de celui-ci au sujet de la marine. Nous regrettons que le nom de lord Fisher ait été mis en avant de façon à provoquer des discussions personnelles. Ce n'est pas le temps.

Le "Daily News" dit : "Nous ne sommes pas sûrs que lord Fisher n'ait pas raison de demander à être sauvé par ses amis. Mais il ne nous paraît pas de voir des demandes associées à une critique violente de l'Amirauté et à une attaque contre le gouvernement."

Le "Standard" dit : "Il est douteux que les intérêts de la marine soient bien servis par une apologie particulière faite d'une façon si éclatante et si dramatique."

Le "Morning Post" dit : "Il faudra plus que les insinuations rancunières de Churchill pour troubler la confiance de la nation dans sa marine. Le colonel Churchill, qui est surtout responsable de la désastreuse expédition des Dardanelles, montre une étonnante audace de revenir à la Chambre des Communes et de donner des conseils gratuits à l'Amirauté."

Le "Daily Chronicle" : "Nous regretterions de voir la personnalité de lord Fisher soulever des controverses acrimonieuses, bien que nous espérons voir encore utilisés les services de cet homme, le plus grand marin des temps modernes."

Le "Standard" fait l'éloge du colonel Churchill qui doit son grade à son mérite personnel sur le champ de bataille et qui s'est montré aussi capable de conduire une unité militaire qu'une ministère dans le gouvernement.

LE TESTAMENT DE
CARMEN SYLVA

Londres, 8. — Une dépêche de Bucarest à l'Agence Reuter dit que la reine-douairière défunte de Roumanie, par un testament en date du 14 octobre 1914, laisse toutes ses propriétés de Roumanie aux institutions charitables de ce pays, et tous ses biens d'Allemagne aux familles du prince Guillaume de Wied, ancien régent d'Albanie, et du prince Victor de Wied.

LES ITALIENS EN ALBANIE

Rome, via Paris, 8. — La nomination du général Piacentini, l'un des officiers italiens les plus capables, au commandement des forces débarquées en Albanie, est mentionnée par la presse comme une indication de la détermination de l'Italie de tenir à tout prix dans la région d'Avlona en Albanie. On dit que des troupes seront concentrées en quantité suffisante pour faire face à toute éventualité. Le corps expéditionnaire d'Albanie est maintenant sous les ordres du général Cadorna, nommé commandant en chef de toutes les opérations.

POUR STIMULER
L'ENROLEMENT

Les autorités militaires ont convoqué les hommes d'affaires de Montréal à une conférence spéciale qui sera tenue jeudi après-midi, à trois heures, à la salle de la bourse du Board of Trade, afin d'activer le recrutement à Montréal et dans le district.

Le major général Sam Hughes portera la parole ainsi que plusieurs hauts officiers de la milice.

ENVER PACHA EST-IL MORT ?

Londres, 8. — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph rapporte des rumeurs de la mort d'Enver Pacha, ministre de la guerre de Turquie. Tous les efforts pour obtenir confirmation ou démenti de ces rumeurs restent sans résultat.

M. SALANDRA
EST ENERGIQUE

IL REFUSE L'ENQUETE DEMANDEE PAR LES SOCIALISTES ITALIENS SUR LA CONDUITE DE LA GUERRE.

Rome, via Paris, 8. — Le premier ministre Salandra, à la Chambre des députés, en réponse à une demande d'enquête sur la conduite de la guerre formulée par les groupes socialistes, a dit qu'il avait le droit, consenti par le roi, de suspendre ou de dissoudre la Chambre s'il était nécessaire, pour empêcher les manœuvres d'obstruction de ses membres. L'attitude énergique du premier ministre souleva quelque colère parmi les groupes extrêmes, mais il apaisa l'opposition en annonçant son désir de hâter la discussion des problèmes économiques qui intéressent le pays, même ceux qui ont trait directement à la guerre, afin de permettre à tous les partis de juger s'il est nécessaire de critiquer le travail de l'administration.

La Chambre a donné raison au ministre par un vote de 281 contre 25.

LE ROI CHEZ M. SALANDRA

Rome, via Paris, 8. — Le roi Victor Emmanuel est revenu inopinément du front aujourd'hui et a eu une longue conférence avec le premier ministre Salandra et le ministre des Affaires étrangères Sonnino, au sujet de la situation internationale et de la situation parlementaire. L'ancien ministre de la guerre, le général Zupelli, et le ministre de la Marine, le vice-amiral Corsi, assistèrent à cette conférence.

LE SCANDALE DE REGINA

LA LEGISLATURE VOTE LA SOMME DE \$50,000 POUR L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION ROYALE.

Regina, Sask., 8. — La séance d'après-midi à la législature a été consacrée à des affaires de routine et spécialement à la votation d'un fonds spécial de \$50,000 pour la création d'une commission royale. La Chambre a également voté une résolution à l'effet de presser le gouvernement fédéral de transférer aux provinces les domaines publics compris dans leurs limites respectives. Le gouvernement fédéral jusqu'ici en est le seul propriétaire actif ; mais en face du développement prodigieux que prennent les provinces de l'ouest, ce transfert devient une nécessité.

Cette résolution est une répétition des mesures prises en mars 1914, par les représentants des trois provinces de l'ouest, réunis en conférence à Winnipeg, alors qu'une lettre collective a été envoyée au premier ministre du Canada, sollicitant une action immédiate du gouvernement fédéral.

A cette demande, M. Borden a répondu le 22 février dernier : "Au sujet des terres de la Couronne et des ressources naturelles, une réponse sera envoyée sous peu aux gouvernements respectifs de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta."

Et l'on attend encore cette réponse.

LES VICTIMES DES BOCHES

UN GRAND NOMBRE DE BELGES ONT ETE CONDAMNES AUX TRAVAUX FORCES PAR LES COURS MARTIAUX.

Amsterdam, 8. — L'"Echo Beige" rapporte que le nombre des Belges récemment condamnés aux travaux forcés et dans plusieurs cas à perpétuité, par la cour martiale allemande d'Anvers, de Gand, de Liège et de Namur, est tel que la liste est trop longue pour être publiée. Mais même une liste de 50 noms fera impression sur ceux qui s'intéressent au sort de la Belgique, car elle contient les noms de plusieurs femmes et de plusieurs hommes éminents. Sur la liste donnée, on relève le nom du comte Pierre de Liedekerke, un membre d'une des principales familles de Belgique qui tient de près à la maison royale.

LES PERMIS DE
SEJOUR A PARIS

ILS FERONT A L'AVENIR L'OBJET D'UN EXAMEN PLUS MINUTIEUX PAR SUITE DE LA TENTATIVE D'EVASION D'UN ALLEMAND AIDE PAR UNE SOI-DISANTE RUSSSE.

Paris, 8. — Les journaux demandent un examen plus rigoureux des permis de séjour, par suite d'un incident qui a mis en cause un officier allemand et une femme de sa nationalité avec laquelle il a secrètement correspondu.

L'officier était à l'hôpital du Panthéon. Pendant ses promenades quotidiennes dans la cour de l'hôpital, on a remarqué qu'il avait l'habitude d'attirer l'attention d'une femme qui occupait une maison adjacente et dont les fenêtres donnaient sur la cour. Une fois on l'a vu jeter précipitamment une lettre par-dessus le mur. Un témoin l'a ramassée en hâte. Elle était écrite en allemand, et elle portait une adresse. L'officier demandait à la dame de lui aider à s'évader. Il paraît qu'elle se nomme Hoppe, qu'elle est née en Allemagne, et qu'elle a obtenu un permis de séjour en se faisant passer pour la veuve d'un officier russe.

Elle a cherché à entrer à l'hôpital en qualité d'infirmière. Elle est maintenant dans un camp de concentration, et l'officier a été conduit dans un autre hôpital.

M. L. A. LAPOINTE
N'EST PAS DECIDE

CONTRAIREMENT A CE QU'ON A DIT, LE LEADER NE TIENDRA PAS D'ASSEMBLEE, CE SOIR.

Nous avions cru comprendre, la semaine dernière, au cours d'une conversation qu'il avait eue avec M. L. A. Lapointe, qu'il tiendrait une assemblée le lendemain de celle de M. McDonald, au Monument national. Or ? Nous ignorons, tout comme le leader du conseil d'ailleurs.

Ce matin, voulant nous renseigner, nous nous sommes rendus chez M. Lapointe.

— Où tenez-vous votre assemblée ce soir ? demandons-nous.

— Je n'en tiens pas du tout, répond-il.

— Mais n'avez-vous pas dit... ?

— Oui, je comprends... Mais de la façon dont vont les choses... En tous cas, ce ne sera pas avant la semaine prochaine. J'attends mon organisateur du reste.

POUR LES OEUVRES
PATRIOTIQUES

LA VILLE DE RIGAUD FORME UN COMITE POUR PRELEVER DES FONDS.

Rigaud, 8. — La population de la ville et de la paroisse de Rigaud a résolu de souscrire aux diverses œuvres patriotiques, et pour obtenir un bon résultat de son projet les citoyens se sont formés en un comité bien représentatif. La somme souscrite sera répartie entre les diverses demandes de secours militaires et l'association d'éducation française ontarienne.

Ce comité est formé de M. Gustave Boyer, M. P., président, MM. Jos. Quessnel, maire de la paroisse, Itcol. J. Ryly, vice-président, Nap. Mercier et Jos. Lalleur, secrétaires-conjointes, M. J. O. Michaud, gérant de la Banque des Marchands, vice-président, et de MM. les échevins Amédée Malette, Emery, Gauther, Louis Sauvé, pour le conseil de la ville, et de MM. les conseillers Louis Dandurand, Pierre Chevrier et Damase Sabourin, pour la paroisse. Le comité s'est adjoint nombre d'autres citoyens marquant qui tous concourent au succès de l'organisation.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes ? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

LA VICTOIRE
DE M. WILSON

LA CONSPIRATION PRO-ALLEMANDE A ECHOUÉ AU CONGRES ET IL EST MAINTENANT DU DEVOIR DU GOUVERNEMENT DE CHATIER CEUX QUI SE SONT PRETES A CES MENÉES.

New-York, 8. — Le "World" dit, ce matin, au sujet de la séance d'hier du congrès : l'événement serait comique si ses conséquences possibles n'étaient pas si graves. Si l'Allemagne cherchait à profiter des divisions du congrès, nous pourrions facilement avoir la guerre. Que le gouvernement allemand continue à regarder M. Wilson comme le porte-voix officiel du peuple et du gouvernement américain, c'est là l'espoir de paix qu'on a. La conspiration a échoué au congrès, mais le pays doit châtier les représentants qui se sont prêtés à ces menées.

La "Tribune" déclare : le président a pu entraîner les insurgés à la rivière, mais il n'a pu les faire boire. Ils ont échappé au piège qu'il avait tendu, et ils sont libres de mener encore son autorité.

Le "Times" : Le courage et la sagesse du président ont reçu leur récompense. Le dernier refuge de la sédition, des intrigues d'étrangers s'est rendu.

Le "Sun" : C'est la victoire de la bonne foi et du bon sens. Les détestables influences qui ont suscité des obstacles à M. Wilson ont été mises à néant et renversées.

Le "Herald" : La chambre a répudié le kaiser, von Bernstorff et M. Bryan avec autant d'énergie que l'a fait le sénat, la semaine dernière. Ce vote devrait supprimer l'agitation pro-allemande.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE
ANGLAISE.

Londres, 8. — On a appris trop tard à Londres le rejet de la résolution McLeomore pour commenter au long l'événement. La plupart des journaux ont imprimé la nouvelle sans la faire ressortir d'une façon particulière. Le résultat était prévu d'avance, et le public anglais s'en désintéressait depuis qu'il était sorti du domaine de l'incertitude, par le vote donné au sénat.

Le "Graphic" fait de brefs commentaires : "Il est hautement à l'honneur des hommes politiques américains et des deux partis d'avoir pris cette attitude tranchée dans la défense de l'honneur national. C'est à l'Allemagne à agir maintenant. Il est probable que si elle ne retourne tout à fait à la vie ou souffriront dans leurs biens, le gouvernement américain devra alors opter entre deux choses : avaler cet outrage ou déclarer la guerre."

LE VOTE DU CONGRES NE SIGNIFIE PAS GRAND'CHOSE, DIT M. BRYAN

Columbus, Ohio, 8. — Commentant, hier, la décision du Congrès dans la controverse des navires armés, William J. Bryan, ancien secrétaire d'Etat, qui parlait militairement, a réuni une foule de gens, à une réunion publique, hier soir, à dit qu'il ne croyait pas que le vote sur la résolution McLeomore représentait l'opinion du Congrès.

"La question s'est présentée de telle façon, a-t-il dit, que le vote ne signifie pas grand'chose. Il ne représente pas l'opinion du Congrès quant à la sagesse des Américains qui voyagent sur les navires marchands armés des belligérants. Si cette question avait été soulevée et soumise au vote du Congrès, nul doute que la majorité au sénat et à la Chambre se serait prononcée en faveur de l'avertissement à donner aux citoyens américains de n'avoir pas à voyager sur les navires des belligérants armés, dans les zones dangereuses. Cependant, si l'acte du Congrès permet au président d'en arriver à un règlement pacifique de la discussion, tout le monde sera content."

ASSEMBLEE A
YAMACHICHE

M. le sénateur Landry, MM. Armand Lavergne et A. Grenon tiendront une grande assemblée à Yamachiche, le 25 mars prochain, où ils exposeront la situation scolaire canadienne-française d'Ontario.

LA GUERRE
ECONOMIQUE

LES ALLIES TIENDRONT PROCHAINEMENT UNE GRANDE CONFERENCE A PARIS.

Londres, 8. — Le premier ministre Asquith a reçu hier soir une délégation de toutes les Chambres de commerce du Royaume-Uni et de l'Empire, venue pour solliciter l'aide du gouvernement dans la défense du commerce et du travail après la guerre.

Sir Algernon Firth, le porte-parole des délégués, a présenté la résolution adoptée au Guildhall, le 31 janvier, demandant protection contre l'acquisition par l'Allemagne d'une partie du commerce anglais après la guerre. Au sujet du tarif préférentiel avec les colonies, il demande comme une nécessité l'adoption d'un tarif.

Herr Ballin, le directeur-général de la compagnie transatlantique Hamburg-Amérique, a dit au peuple américain, poursuivi M. Firth, que cette guerre était conduite contre l'Empire britannique, afin de l'empêcher d'établir des tarifs préférentiels. Quelle amère déception pour l'Allemagne si la guerre avait un effet tout opposé. La nouvelle d'une forte campagne commerciale contre l'Allemagne fera impression sur le peuple allemand, et nous aidera, dit-il, à remporter la victoire. Il sollicite la nomination d'un ministre du Commerce.

En réponse, le premier ministre a annoncé qu'une conférence sera convoquée à Paris dans une quinzaine de jours, à laquelle tous les pays alliés seront représentés. La question de la politique à suivre en matière économique et commerciale sera pleinement discutée, et ainsi dit le ministre, il est hors de propos d'enoncer maintenant la conduite que le gouvernement entend poursuivre à cet égard.

"Vous serez tous d'accord avec moi, poursuit M. Asquith, qu'il est désirable que nous sacrions et discutions ce que les colonies sont prêtes à faire à cette conférence, pour le Royaume-Uni et l'Empire".

M. Asquith semble opposé à la création d'un ministère du Commerce, il prétend que les Chambres de commerce offrent de meilleurs avantages pour résoudre les problèmes du commerce.

LES ECOLES DE QUEBEC

LA PRESENCE MOYENNE EST DE 83 1-2 POUR CENT.

(De notre correspondant)

Québec, 8. — M. l'abbé Arthur Lapointe, récemment nommé visiteur des écoles sous le contrôle de la commission scolaire catholique de Québec, a soumis son premier rapport à la dernière séance de la commission. Le rapport, très élaboré, conclut à l'état satisfaisant des écoles de Québec. Le nombre des classes est actuellement de 326 et la présence moyenne de 83 1-2 pour cent, malgré les épidémies qui ont sévi à Québec. 13,416 élèves fréquentent les écoles, dont 6,684 garçons et 6,732 filles. Il y en a 12,553 de langue française et 883 de langue anglaise.

NOUVEAU-NE ABANDONNE

Québec, 8. — L'enquête du coroner sur la mort du nouveau-né dont le cadavre a été trouvé à l'entrée de l'hôpital du Sacré-Cœur a établi que l'enfant avait été déposé à cet endroit vivant et qu'il a péri de froid. Une femme d'allure étrange a été vue dans le voisinage de l'hôpital peu de temps avant. La police provinciale poursuit d'actives recherches pour retrouver l'auteur de ce crime.

RUE S-DENIS SAINT-DENIS

UN PEU PLUS HAUT QUE S-CATHERINE

AUJOURD'HUI

ANTONIO MORENO

— ET —

CHARLES KENT

dans la merveilleuse production

67 Instruments

KENNEDY SQUARE

ENTREE : SOIR 10c et 15c APRES-MIDI 10c Enfants 5c

DEMAIN : CHANGEMENT COMPLET DE PROGRAMME

MONTREAL A FETE
LE MARDI GRAS

JAMAIS LES RUES DE LA VILLE N'ONT ETE LA SCENE D'UNE ANIMATION TELLE QUE CELLE D'HIER SOIR.

Le Carnaval est passé ; il s'est éteint avec le mardi-gras par une longue farandole, à travers les rues de la ville, de costumes, de masques et d'oripeaux. Arlequins et arlequines, pierrots et pierrettes, polichinelles et colombines ont eu leur soir de gloire. Charlie Chaplin, lui-même, l'horripilant Chaplin, a pris part à la mascarade de la nuit dernière. Et l'on a vu ce pitre déhanché, avec son inséparable stick, faire des mamours à Colombine, en domino rose. Bras dessus, bras dessous, soldats khaki et mousquetaires du temps de M. de Richelieu, grands seigneurs du XVI siècle et pochards modernes ont défilé, ont crié, ont hurlé. Le carnaval n'a jamais été si gai ni si bruyant à Montréal.

La mascarade a duré toute la nuit dans le quartier le plus animé de Montréal, rue S-Catherine, entre le boulevard S-Laurent et la rue S-Denis. La troupe des masques et des déguisements était si nombreuse que la circulation s'est faite difficilement de dix heures du soir à deux heures du matin. Il n'y a pas eu cependant de désordre et la mascarade n'a fait qu'amuser la foule des promeneurs et des curieux.

Un grand nombre de déguisements étaient soignés et jolis. Les costumes nationaux des pays alliés, costumes écossais, breton, alsacien, italien, etc., étaient très en honneur. Et tous ces gens ont fait un chahut d'enfer : cris, hurlements, sons de cloche, crépitements de crécelle, grincements de cornes d'alarme, le tout s'est fondu pour faire une belle cacophonie.

Peu à peu le calme est revenu et le mardi gras s'est éteint après avoir empiété quelque peu sur le mercredi des cendres.

Le mardi-gras a pu causer un peu de bonheur à tous. Il est tombé hier une abondante "bordée" de neige qui procurera du travail pendant quelques jours à des milliers de chômeurs. Les autorités municipales ont déjà engagé un bon nombre d'équipages et le débaillement des rues est commencé.

LES VOLEURS
SONT PINCES

Les agents de la Sûreté ont mis le grappin sur les auteurs du vol de sacs de ciment vides, samedi soir, au boulevard Rosemont ; ce sont Olivier Poissant, de la Côte S-Michel, et Théophile Turgeon, domicilié au No 3267 rue Lajeunesse. Les deux voleurs, ramenés au poste, comparaitront demain.

UNE IDEE DE LA MODE
DU JOUR

5065. — Costume pour jeune fille, 3 grandeurs, 14-16-18 ans. Matériaux : 4 verges 3-8 en 50 pour 16 ans.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au BAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patrons au "Devoir".

Ecrivez lisiblement.

PATRON No 5065

Nom... ..

... ..

No... .. Rue... ..

Ville... ..

Mesure du buste... ..

De taille... ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette, soit pour enfant, ne mentionnez jamais la mesure ; mentionnez l'âge seulement.

PREVEENEZ la CONSOMPTION !

en soignant ce commencement de rhume, léger en apparence, mais qui prépare le terrain aux dangereux microbes. Demandez votre guérison complète au

SIROP GAUVIN pour le RHUME

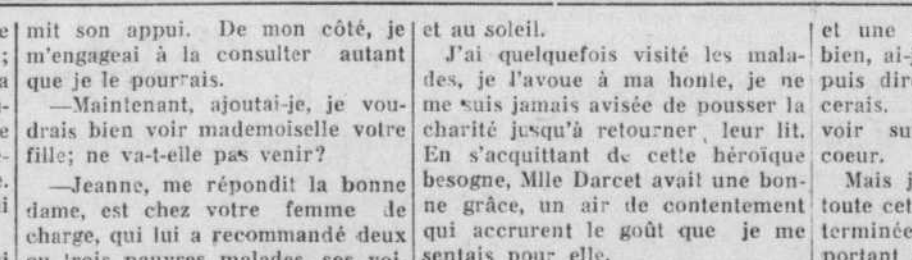
Il dissipera votre rhume comme par enchantement, détruisant, grâce aux puissants antiseptiques qu'il contient, les germes redoutables de la consommation dans toute l'étendue et jusque dans les moindres ramifications de l'appareil respiratoire.

C'est un puissant spécifique des MALADIES de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

EN VENTE PARTOUT ; 25c la BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste

850, rue St-Catherine Est, MONTREAL, Canada



et au soleil.

J'ai quelquefois visité les malades, je l'avoue à ma honte, je ne me suis jamais avisé de pousser la charité jusqu'à retourner leur lit. En s'acquittant de cette héroïque besogne, Mlle Darcel avait une bonne grâce, un air de contentement qui accrurent le goût que je me sentais pour elle.

Après lui avoir dit pourquoi j'étais venue, ce qui ravit son assistante, comme vous pensez bien, je lui demandai la permission de l'aider.

Nous recouchâmes la pauvre vieille, qui nous promit de prier pour nous. Je vidai ensuite ma bourse dans les mains de Jeanne, et l'innocente me crut bien généreuse. Enfin je ramenai ces dames chez elles. Tout cela fera, je l'espère, entre Jeanne et moi, un bon commencement d'amitié. Je suis ravie de cette aimable Jeanne.

Vous ne sauriez rien imaginer de plus simple, de plus gracieux et de plus attachant ; elle a des paroles qui vous remuent le cœur, qui sont à la fois gaies, touchantes et pleines de raison. Vraiment Mlle Darcel est bête du bon Dieu. Si je ne sortais d'où je sors, je craindrais de déparier la famille.

Voilà, chère Elise, un long récit

XIV

20 juin.

Hier, après dîner, je suis allée voir Mme d'Aubecourt, en lui rendant compte de ma visite chez Mlle Darcel et chez la femme de charge. Elle admira cette simplicité patriarcale de Mlle Darcel, ce beau caractère de Germain, cette charité de Jeanne, ce mutuel amour entre eux. J'obtiens de sa bonté tout ce que je voulais pour la pauvre vieille ; et, ce qui ne me fit pas moins de plaisir, elle me témoigna, puisque j'avais tant de goût pour Jeanne, qu'elle me verrait très volontiers en faire mon amie.

(A suivre)

FEUILLETON
DU
"DEVOIR"

**CORBIN ET
D'AUBECOURT**

par LOUIS VEUILLLOT

15 (Suite)

Elle courut ouvrir la fenêtre et voulut appeler ma femme de chambre, restée dans une autre salle. Je la retins sans parler, la regardant avec tendresse, les yeux baignés de larmes et serrant ses deux mains.

Son vénérable visage exprimait l'étonnement, la compassion, l'inquiétude. A travers mes larmes, je souriais ; une immense joie inondait mon âme. Nous restâmes ainsi quelques instants, elle debout, moi assise.

Enfin, je pus parler. Je me levai et je lui dis avec une émotion solennelle : "Madame, au nom de

reconnaissance, et elle ne forme pas l'autre vœu que de vous appeler sa mère. Je suis Rosalie !..."

A ces mots, je me jetai dans ses bras ; elle me rendit tendrement mes caresses.

— Quel, mon enfant, vous sachiez... ?

— Oui ! bonne mère, je suis Rosalie Corbin ; je suis cette pauvre Roschen que Germain aimait tant. Et s'il m'aime toujours, je veux être votre fille.

— Certes, non, mon enfant, me répondit-elle, n'entendant point ma pensée. Que Germain va être heureux de retrouver sa seconde sœur !

— Chère Madame, lui dis-je, oubliez pas ma prière et votre promesse. Nous avons besoin d'un impénétrable secret. Devant votre fils, aussi bien que devant tous les autres, je ne suis que la nièce de la marquise d'Aubecourt. Rosalie Corbin n'est pas encore retrouvée, excepté pour vous. Germain a une sœur parfaite ; je désire une autre place dans son cœur. Quand je n'étais qu'une enfant pauvre et sans appui, il pensait que je pourrais devenir sa femme. Il l'a écrit à ma mère. Ce qu'il pensait dans ce temps-là, je le pense aujourd'hui.

Mme Darcel, stupéfaite, parut se demander si je n'étais point folle ; mais je lui prouvai que j'avais ma raison. Elle m'avoua qu'ayant souvent désiré de marier son fils, le parti que je proposais ne lui déplairait pas ; bien au contraire. L'une aux objections, je les levai l'autre après l'autre, et sans peine.

— Qu'avez-vous à craindre ? lui dis-je. Germain ne saura rien. Nous conspirerons pour son bonheur, sans le tirer de son repos. Si je réussis à le faire agréer de sa tante, ce qui est difficile, mais non pas impossible, il n'aura que la peine d'accepter ou de refuser.

Si l'échoue, il ne sera nullement engagé ; nos démarches ne l'auront point empêché de s'établir.

Pour moi, je l'aime et je n'aurai jamais d'autre époux. Le pire qui puisse m'arriver est de rester auprès de ma tante, dans une situation que sa bonté et notre mutuelle affection rendent très douce, ou de me retirer plus tard au couvent. C'est à quoi je songe sans le moindre effroi. Dieu daignera toujours et partout m'apprendre à supporter des peines dont la source n'aura rien de coupable.

Quelle mère ne se serait pas rendue à ce langage ? Mme Darcel m'embrassa de nouveau et me pro-

Le temps qu'il fera

Neige et froid. Demain, beau et froid.

Chiffres fournis par R. de Meslé, émetteur de Héra et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est.

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 30
Aujourd'hui minimum... 15

Baromètre, — 8 h. a.m., 29.50 ; 11 h. a.m., 29.44 ; 1 h. p.m., 29.42.

DEMAIN, JEUDI, 9 MARS

Sainte-Françoise, beau, lever du soleil, 6 heures 23.
Coucher du soleil, 4 heures 35.
Lever de la lune, 8 heures 35.
Coucher de la lune, le matin.
Premier quartier de la lune, le 11, à 1 h. 39 m. du soir.

A L'ORDRE DU JOUR

Les amis de M. Jean de la Tour-Fondue, héroïquement tué à l'ennemi, liront avec joie cette citation à l'ordre du jour de l'armée française qui consacre son magnifique courage :

Jean de la Tour-Fondue, sous-lieutenant au 255^e d'infanterie. Officier d'une bravoure et d'un sang-froid admirables. Malade le jour de l'attaque de l'ennemi, il a continué de combattre avec ses troupes, entraînant ses hommes au cri de : Mes enfants, en avant ! Vive la France ! et tombé presque aussitôt mortellement frappé.

QUELLES SONT LES VUES ALLEMANDES ?

MM. LANSING ET BERNSTORFF AURONT UNE CONFERENCE AU SUJET DE LA NOUVELLE GUERRE SOUS-MARINE.

Washington, (Mich.), 8. — Le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, aura aujourd'hui une entrevue avec le secrétaire d'Etat Lansing pour lui soumettre, par ordre de son gouvernement, les vues allemandes sur la question des navires marchands armés.

M. Lansing est maintenant en possession des notes explicatives de l'avis de la nouvelle campagne sous-marine, dans lesquelles les Allemands prétendent prouver que les navires marchands armés, armés pour la défense, se sont servis de leurs canons pour attaquer les sous-marins. A la veille de la décision qui doit être prise par les Etats-Unis au sujet de la nouvelle campagne, l'ambassadeur a reçu instruction de discuter la question à fond avec le secrétaire d'Etat Lansing et de dévoiler enfin les vues allemandes.

L'Allemagne prétend que la question des navires marchands armés n'est pas liée avec la question du "Lusitania", alors que le ministre américain soutient le contraire exactement. On regarde cependant comme probable que les négociations sur l'affaire du "Lusitania" qui étaient restées en suspens en attendant que le Congrès eût défini son attitude, pourrnt être reprises aujourd'hui.

M. BERNSTORFF PRESENTE UN LONG MEMOIRE

Washington, 8. — Le comte Bernstorff, ambassadeur allemand, exécutant les instructions reçues de son gouvernement, a remis aujourd'hui à M. Lansing un long mémorandum dans lequel il explique en détail la position de l'Allemagne sur la question des navires de commerce armés, et les raisons de la décision qu'elle a prise de couler sans avertissement tous les navires marchands armés des Alliés.

MM. Lansing et Bernstorff ont refusé de divulguer le contenu de la note. L'Allemagne, prétend, semble entendre, que les Etats-Unis avant déclaré que tous les sujets américains ont le droit de naviguer à bord de vaisseaux marchands armés pour la défense, la Grande-Bretagne en profite pour faire prendre une attitude agressive à ses navires à l'égard des sous-marins allemands.

Le gouvernement allemand reconnaît que les sous-marins, constituant un nouvel engin de guerre, la loi internationale n'en souffre pas, et elle se déclare, en conséquence, à s'en servir conformément aux principes de la loi internationale, pourvu que la Grande-Bretagne ne viole pas cette loi.

M. H. C. BREWSTER PREND SON SIEGE

Victoria (C.-A.), 8. — H. C. Brewster, député libéral de Victoria, qui a battu, samedi dernier, M. Flumerfelt, a occupé hier son siège à la législature.

LA POPULATION DE LA COLOMBIE ANGLAISE

ELLE A DIMINUE DE 25% DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE.

Victoria, C. A., 8. — La population de la Colombie Anglaise a été réduite de près de 25% depuis le commencement de la guerre, d'après le rapport annuel du bureau d'hygiène provincial. Le secrétaire du bureau évalue cette diminution à 100,000 personnes. Vingt-deux mille soldats sont partis pour le front jusqu'à la fin de l'année dernière; l'arrêt des travaux de chemins de fer a causé un exode de 20,000 personnes, et plus de 50,000 ont quitté la province pour d'autres raisons. Les naissances l'an dernier se sont chiffrées à 900 de plus que celles de l'année précédente.

TROIS-MATS NAUFRAGE

Islewood, Maine, 8. — Le trois-mâts "Edward Stewart", parti de New-York pour Saint-Jean, N. B. avec une cargaison de charbon, a fait naufrage sur l'île Little Cranberry, Nier. Les sauveteurs ont secouru le capitaine Dobbin et son équipage de dix hommes. On croit que le vaisseau est perdu.

LE DESAVEU DU REGLEMENT XVII

LES MEMBRES DU CERCLE SAINT-HENRI DE L'A. C. J. C. ADOPTENT, HIER, UNE RESOLUTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT FEDERAL DE RENDRE JUSTICE A NOS FRERES D'ONTARIO.

En face de l'injustice criante que l'on commet envers les frères d'Ontario, la milice de l'A.C.J.C. se dressera. Elle fera entendre par tout le Québec, comme le disait hier soir, M. Guy Vanier, une immense protestation.

A la suite de ces paroles, prononcées au cours d'une conférence donnée au cercle S-Henri, de l'A.C.J.C., sur la question bilingue, la résolution suivante fut adoptée avec enthousiasme par l'assemblée entière :

"Nous, Canadiens-français de la province de Québec ressentons avec la plus vive douleur et la plus profonde indignation la persécution dont nos compatriotes sont l'objet dans l'Ontario, à cause de leur attachement aux écoles confessionnelles et bilingues qu'ils ont fondées de leurs deniers."

"Nous affirmons que jamais nos ancêtres n'auraient consenti à faire partie d'une fédération où ils étaient en minorité, s'ils n'avaient pas reçu des représentants de l'élément anglais l'assurance d'être reconnus partout en ce pays comme des sujets britanniques, égaux à tous points à leurs concitoyens de langue anglaise."

"Nous rappelons aux gouvernements de ce pays que la loi constitutionnelle de 1867, où les parties contractantes étaient de langue et de croyance différentes, ne doit pas être considérée comme une charte accordant à la minorité un maximum de liberté, mais comme un pacte d'honneur garantissant un minimum de droits."

"Nous proclamons solennellement le droit sacré qu'ont les pères de familles canadiens-français de fonder et de maintenir dans tout le Canada des écoles qui procurent à leurs enfants un enseignement conforme à leurs croyances religieuses et à leurs traditions nationales."

"Nous protestons avec énergie contre la loi 5 Georges V, chapitre 45, que la législature ontarienne a votée pour enlever à nos compatriotes la direction de leurs écoles et pour étouffer notre langue maternelle; et nous prions le gouvernement fédéral d'intervenir, conformément à l'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867 qui en donne le droit, et de désavouer, comme c'est son devoir, cette loi injuste et inconstitutionnelle."

LES AFFIRMATIONS DE M. L. J. GAUTHIER

Nous avons télégraphié hier à quelquel'un de très renseigné à Saint-Hyacinthe, ce passage du compte rendu fait par la Gazette du dernier discours de M. L. J. Gauthier :

"Laissez-moi vous dire comment il se fait que tant de districts sont devenus tempéraments dans cette région. Je sais que ce que je vais vous dire sera répété par tout le monde, mais si cela aboutit à me faire rentrer dans la vie privée, je pourrai du moins me rendre le témoignage d'avoir fait mon devoir vis-à-vis de ceux que je représente. Les gens sont convoqués à l'église paroissiale avant qu'ils aillent aux polls. On leur fait lever la main et jurer qu'ils voteront en faveur de l'adoption. Puis ils sont conduits aussitôt à la police et contraints de donner leur vote au scrutin ouvert sous les yeux des autorités religieuses. Voilà comment tant de districts sont devenus tempéraments."

Nous avons reçu, trop tard, malheureusement, pour le numéro d'hier, la dépêche suivante :

"Informations prises auprès des personnes les mieux renseignées, nous pouvons affirmer qu'il est entièrement faux pour ce qui peut regarder la ville de Saint-Hyacinthe qu'avant de prendre le vote sur le règlement de prohibition, on ait réuni les gens dans l'église paroissiale pour leur faire jurer, mais levées, de voter en faveur du règlement et qu'on les ait forcés de donner leur vote sous les yeux des autorités ecclésiastiques. Les témoignages du vote furent tous des laïques."

Ce matin, nous recevons cette autre dépêche :

"Vous pouvez ajouter ceci, quant aux autres paroisses du comté : il n'y a pas eu de référendum au sujet de la prohibition."

LES IMPOTS EN ALLEMAGNE

LES TAUX DE TELEGRAPHE ET DE TELEPHONE SONT AUGMENTES.

Berlin, via Londres, 8. — Le projet d'augmentation des taux de télégraphe et de téléphone, qui fait partie de la taxe de guerre, a été soumis au Bundesrat hier. Le tarif indique une nouvelle taxe de 5 Pfennings sur les lettres ordinaires de 2 Pfennings sur les cartes postales et sur les lettres pour la livraison locale, de 25 Pfennings sur tous les télégrammes et de 20 p. c. sur le prix d'abonnement au téléphone.

Les taux des colis postaux, des mandats-poste, des lettres par express, etc., sont aussi augmentés. Bien qu'aucune statistique n'ait encore été dressée, le gouvernement s'attend à prélever de cette façon près de 200,000,000 de marks.

EXPORTATION PROHIBEE

Londres, 8. — Les manifestations organisées, surtout par les femmes, pour protester contre les prix exorbitants des nécessités premières à l'exportation en Allemagne l'exportation de viande à l'étranger.

LA GUERRE

TERRAIN REPRIS PAR LES POILUS EN CHAMPAGNE

Les Français recouvrent les tranchées occupées à l'est de Maisons de Champagne par les Teutons lundi. — Berlin annonce l'occupation des villages de Forges et de Regneville et d'autres positions de la région de Verdun.

Paris, 8. — Bulletin officiel de cet après-midi :

En Champagne, à l'est de Maisons de Champagne, nous avons livré une attaque qui nous a de nouveau placés en possession de tranchées occupées par l'ennemi le 6 mars. Dans le cours du combat, nous avons fait 85 prisonniers, 3 officiers compris, et nous avons capturé une mitrailleuse. Subsequently, nous avons repoussé une contre-attaque de l'ennemi contre la position que nous occupons.

Dans l'Argonne, notre artillerie a bombardé les grandes routes dans les environs du sud de l'Argonne, sur le sommet duquel on avait signalé des camions automobiles.

Dans la région au nord de Verdun, on ne relève aucun changement. Pendant le cours de la nuit, les Allemands ont continué à bombarder notre front à l'ouest de la Meuse, mais sans faire avancer leur infanterie.

Nos batteries ont répondu avec vigueur au feu de l'ennemi, dans ce secteur, ainsi qu'à l'est de la Meuse, où le bombardement a été intermittent.

Il y a eu une canonnade très vive en Woëvre. Nous avons bombardé Blanzac, Grimaucourt et les environs de Fresnes.

Notre rideau de feu et l'activité de l'infanterie française ont rayé une attaque de l'ennemi contre la voie ferrée et le grand chemin de Manhoules.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 8. — Le ministère de la Guerre annonce aujourd'hui que les Allemands ont capturé, à l'ouest de la Meuse, des deux côtés du ruisseau de Forges, au sud de Bethincourt, une position longue de 6 kilomètres et large de 3.

Les villages de Forges et de Regneville, les hauteurs de Ruben et de la Côte de l'Oie sont entre les mains des Teutons.

Le bulletin officiel annonce aussi la capture de 58 officiers, de 3,277 soldats et de 10 canons.

En Woëvre, les Français ont été délogés des dernières maisons qu'ils occupaient dans le village de Fresnes. A cet endroit, les Allemands ont fait plus de 700 prisonniers.

APERÇU DE LA SITUATION

LA BATAILLE DE VERDUN AUGMENTE DE VIOLENCE ET L'ACTION S'ETEND SUR UN PLUS VASTE TERRAIN.

Paris, 8. — Pendant toute la journée d'hier, la bataille de Verdun a augmenté au double point de vue de la violence et de l'étendue de l'action. Elle fait maintenant rage tout le long de la ligne de Cheppy, dans l'Argonne, jusqu'à Fresnes, en Woëvre. Cela indique que la deuxième attaque contre la forteresse sera plus considérable que la première. Jusqu'à présent, suivant les rapports reçus ici, les Allemands, grâce à leur nombre et en ne comptant pas les hommes ont progressé légèrement à l'ouest de la Meuse et en Woëvre, où ils ont capturé Fresnes, après un combat désespéré.

Une lutte féroce dure encore sur la rive gauche de la rivière. Les ennemis en suivant la voie ferrée sont entrés à Regneville. De là ils ont lancé 15,000 hommes à l'assaut de la côte 265, à l'est de la côte de l'Oie et l'ont capturée. Ainsi ils dominent le secteur de la Meuse dans lequel Regneville est située. Les Français ont retiré leur aile droite de ce secteur et elle s'appuie maintenant à la Meuse, au nord de Cumieres. Au dire des experts militaires, l'abandon de cette position avancée s'imposait pour que l'alignement fût maintenu avec les positions de la rive droite. Il est difficile de défendre cette position que les Boches pouvaient à la fois attaquer sur les ailes et en face.

Dominant les pentes qui conduisent aux positions françaises comprises entre Bethincourt et la côte de l'Oie, les Teutons sans perdre de temps ont envoyé leurs troupes en masse à l'attaque de ces positions. Ils ont pris pied dans le bois du

LA PROHIBITION DANS L'ONTARIO

DES DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES PRESENTENT UNE REQUETE AU GOUVERNEMENT DEMANDANT LA PROHIBITION.

Toronto, 8. — Une imposante manifestation s'est déroulée aujourd'hui dans les rues de Toronto qui comprenait plusieurs dizaines de milliers de citoyens qui s'en allaient triomphalement avec pancartes et bannières, vers les édifices du Parlement pour soumettre au premier ministre une pétition demandant la prohibition dans la province d'Ontario. Au moins dix mille personnes étaient arrivées par les trains de nuit de tous les points de la province, et toute la matinée, chaque train amenait son contingent. A midi, on évaluait à 30,000 le nombre des gens qui prirent part à la manifestation. La campagne de tempérance dont cette manifestation a été l'aboutissement fut inaugurée l'autre jour par un congrès auquel les clergés catholique et protestant et toutes les ligues de tempérance prirent part. La province fut divisée en districts et des feuilles de pétition furent lancées de tous côtés. Il est juste d'ajouter que jamais aucune campagne de cette nature n'avait suscité autant d'enthousiasme.

La pétition, qui fut présentée au premier ministre, porte 825,662 signatures, demandant la prohibition dans la province de la vente des spiritueux.

Cette pétition fut mise en circulation par les soins de comités volontaires qui réunirent les noms de 348,169 hommes âgés de 21 ans, tous sujets britanniques, et de 477,396 femmes et mineurs, tous résidant dans la province. Les signataires de la pétition félicitent le gouvernement de la détermination qu'il a prise de soumettre au peuple la question de la prohibition et le pressentiment de la victoire à l'issue de la campagne de vote. Ils ont promis de continuer à faire pression sur le Parlement pour qu'il prenne promptement une décision sur la question.

Corbeau, mais partout ailleurs, les Français les ont repoussés en leur infligeant de grandes pertes. C'est sur cette région que se concentrent surtout l'activité. Les Français ont l'air de vouloir la province. L'ennemi a fait de l'effort de l'ennemi, comptant sur leurs préparatifs de défense. On considère que l'occupation de Fresnes n'a qu'une importance secondaire. C'était une position avancée, et sa défense eût coûté trop cher pour ce qu'elle vaut.

L'ENNEMI CHERCHE A S'AVANCER PAR LA MEUSE

Londres, 8. — Le correspondant parisien du "Daily Mail" télégraphiait hier : Au cours des dernières 48 heures, les Allemands n'ont pas repris leur offensive sur les Hauts de Meuse. Sans doute la nuit, le Doughty sont plus durs à enlever que le Kronprinz ne l'imagine. Il essaie maintenant de progresser le long de la rive occidentale de la Meuse, mouvement auquel les Français étaient bien préparés. Débouchant du bois de Forges qu'ils occupent depuis dix mois, les Allemands sont entrés dans le village du même nom et ont poussé lentement sur le terrain situé entre la rivière et la voie du chemin de fer qui va vers Regneville, petit village sur une boucle de la Meuse en face Sagnieu.

La base de défense des Français à la Côte de l'Oie est encore loin de la zone d'action des Allemands. De Forges et Regneville, la plaine ondule vers les hauteurs de la Côte de l'Oie sans avoir pour les Allemands au prix de pertes considérables découverte de 1,500 mètres avant d'atteindre les tranchées de fils de fer des Français. A gauche de la Côte de l'Oie sont les bois de Corbeaux et de Cumieres, tous deux surplombés par la colline de l'Homme mort de 900 pieds d'altitude, et plus loin à gauche par la colline d'Haudecourt de 300 pieds plus bas.

A la suite d'une violente offensive menée hier par plus de 15,000 hommes, les Allemands ont réussi à mettre pied sur les pentes de la colline 265, éperon oriental de la Côte de l'Oie. Le front français et les positions de défense ne sont pas entamées.

LA FRANCE ANXIEUSE MAIS CONFIANTE

LA BATAILLE ENTRERA DANS SA PHASE DECISIVE DEMAIN OU VENDREDI.

Paris, 8. — La France attend anxieusement mais avec confiance l'issue de la bataille. Jusqu'ici, les Allemands au prix de pertes considérables, sont parvenus à commander les approches des principales positions françaises, au delà de la rive occidentale de la Meuse. La lutte véritable va commencer quand les ennemis vont se porter à l'assaut des hauteurs longues de 4 milles, qui s'étendent de Bethincourt à Cumieres.

Les attaques d'hier n'ont pas été décisives. Le bois du Corbeau, où les Boches ont réussi à s'installer, est situé dans un vallon entre les collines de l'Homme Mort et de l'Oie. Comme aucune de ces positions n'est en danger, ce succès n'a pas d'importance stratégique.

On sait ici que les Teutons ont fait de 300,000 hommes pour la bataille de Verdun. Jusqu'à l'ont mis en oeuvre que 200,000. Reste à savoir si les autres 100,000 hommes attaqueront ailleurs la ligne française. L'attaque violente dirigée à l'ouest de la rivière tranchée cette question cependant.

Les députés mais constamment au courant des péripéties du combat sont sous l'impression que les ouvrages de défense vont résister à toutes les attaques et que la Côte de l'Oie sur la rive gauche va jouer le rôle de Donauwassertal sur la rive droite. On s'attend à ce que la bataille batte son plein demain ou vendredi. D'ici là il sera impossible de juger du cours que vont prendre les opérations.

NAVIRE BOCHES SAISIS PAR LES PORTUGAIS

Lourenço Marques, Afrique orientale portugaise, 7. via Londres, 8. — Quatre vapeurs allemands ont été saisis dans ce port par le gouvernement portugais. Ce sont l'"Amiral", l'"Essen", le "Kronprinz" et le "Hoff". On a interné 400 officiers et hommes d'équipage.

On annonce que l'"Essen" a une cargaison d'une valeur de \$1,250,000. L'"Amiral" et le "Kronprinz" appartiennent à la ligne de l'Afrique orientale allemande ; l'"Essen" et le "Hoff", à la compagnie germano-australienne. Les deux premiers vapeurs jaugeant respectivement 6,354 tonnes et 5,689 tonnes ; les deux derniers, 5,877 tonnes et 4,705 tonnes.

CE QU'ON A FAIT DE NOTRE FROMAGE

LE FROMAGE DONNE PAR LA PROVINCE DE QUEBEC A L'EMPIRE N'A PAS ETE DISTRIBUE AUX SOLDATS, MAIS AUX PAUVRES DE DUBLIN ET DE LIVERPOOL.

(De notre correspondant)

Québec, 8. — M. Armand Lavergne a établi, ce matin, comme la Chambre siégeait en comité plénier sur les crédits de l'agriculture, que le don de fromage fait par Québec à l'Empire a totalement manqué son but, soit comme aide aux soldats, soit comme réclame à la province. Le fromage n'a pas été distribué aux soldats, en effet, mais aux pauvres de Dublin et de Liverpool. Les boîtes seules portaient l'étiquette "Québec", de sorte que la réclame, sans compter que le fait qu'il a été distribué gratuitement, n'était pas un certificat de bonne qualité.

M. Tellier a demandé s'il n'était pas vrai que le fromage n'avait même pas été distribué aux pauvres, mais qu'il avait simplement pourri sur les quais de Londres.

M. Caron a répondu qu'il n'en était pas ainsi, comme l'établissait une lettre du docteur Pelletier, agent de la province à Londres, qu'il n'a pas produite.

MM. Lavergne et Tellier ont insisté pour que les meules de fromage soient soigneusement étiquetées et portent le nom de la province de Québec. Autrement, notre fromage continuait à passer à Londres pour du fromage d'Ontario, et la société coopérative qui devait protéger l'industrie de notre province manque absolument son but.

MM. Sauvé et Caron ont eu une longue discussion. Le premier a prétendu que le ministre défend les coopératives de fromagers avec un zèle inexplicable.

M. Caron, piqué, lui offre une enquête.

Après s'être chamaillé un moment, sur la façon dont on devrait tenir cette enquête, on fixe un jour de la semaine prochaine, mais on peut être sûr qu'il n'en sera plus jamais question.

Pendant toute la matinée, on a discuté l'article 90 concernant une allocation de \$27,000 pour encourager l'industrie laitière en général. Le comité plénier s'est finalement ajourné à 3 heures, cet après-midi, sans avoir adopté un seul article.

DEUX BILLS SONT ADOPTES

Le comité des bills privés du Conseil législatif a voté ce matin, le bill de la Pointe-aux-Trembles et le bill de Saint-Leonard de Port-Maurice, avec quelques amendements.

M. Simard, conseiller législatif, a donné avis qu'il demanderait la reconsideration du bill constituant en corporation la compagnie des tramways Chamby-Vercheres et Laprairie. Son but est de faire mettre dans ce bill la clause obligeant la compagnie à obtenir le consentement préalable des municipalités où passera sa voie, clause qui avait été biffée récemment par le comité des bills privés du Conseil.

UNE VICTOIRE AUTRICHIENNE

LES MOSCOVITES ONT ETE CHASSES D'UNE TRANCHEE DE 1000 METRES.

Berlin, 8. — Bulletin officiel autrichien d'hier, reçu ici aujourd'hui :

Des détachements de l'armée de l'archiduc Joseph-Ferdinand ont chassé l'ennemi de retranchements qu'il occupait dans les environs de Karpilosek. Au nord-ouest de Tarnopol, un détachement autrichien a chassé les Moscovites d'une tranchée longue de 1000 mètres. A cet endroit, le long du Dniester, et à la frontière de la Bessarabie, l'artillerie devient active de part et d'autre.

SOLDATS INVALIDES DE RETOUR DU FRONT

Québec, 8. — Un groupe considérable de soldats invalides est arrivé hier de Saint-Jean, où il est arrivé d'Angleterre, à bord du "Metagama".

De nombre sont les Montréalais suivants : E. S. Russell, J. Rochefort, A. Cavanagh, W. Florence, L. H. Taylor, W. Haskell, A. Farnham, A. Curry, S. Shields, W. Nelles, W. Goldwell, C. H. Webster. Parmi les Québécois, on remarque L. Larose, J.-C. Paul et P. Robillard.

INCENDIE A RENFREW

Renfrew, (Ont.), 8. — Un incendie déterminé par une lampe à souder a détruit ce matin la distillerie de la nouvelle usine de la manufacture O'Brien. Elle contenait beaucoup de machines et de matériel ; les travaux seront retardés, mais l'usine principale n'a pas été atteinte. Les pompiers de Renfrew furent envoyés sur les lieux du sinistre à quelque distance en dehors de la ville et parvinrent à limiter à la distillerie les ravages de l'incendie. Le seul accident est une fracture du bras d'un des ouvriers. Le gérant de l'usine, M. Grams, était incapable à une heure de donner le chiffre des pertes. De bonne heure ce matin il démentait les rumeurs qui les fixaient à \$100,000.

PROTESTATION DE LA SUEDE

Stockholm, via Londres, 8. — Le ministre plénipotentiaire suédois à Berlin vient de recevoir de son gouvernement l'instruction de protester auprès du gouvernement allemand contre la pose de mines à quatre milles des côtes suédoises. Le navire suédois "Knappla" est saisi à la fin du mois dernier à 800 verges de ses côtes.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

TRES SPECIAL

POUR JEUDI SEULEMENT, TANT QU'IL Y EN AURA.

Châles de coton, ouss Foulardine de couleur, assortiment de jolis des-sins, pour robes de rue ou de maison. Spécial, la verge, 9c

Couchelettes pour bébé, les deux côtés glissants, émail blanc qui ne frotte en fil métallique très fort. Régulier 80c. Les quantités de \$3.98

DEMANDEZ ET MANGEZ

les confitures aux fraises pures, marque "L. & P.", et les sirops, betteraves et catnups "King". Ces produits sont tous de haute classe et préparés avec le plus grand soin par une maison canadienne-française.

LABRECQUE & PELLERIN

111 RUE SAINT-TIMOTHEE

Tél. Est 1075-1649. MONTREAL.

Vallières EN VENTE DEMAIN

Angle S.-Catherine et Montcalm

3 lignes spéciales d'échantillons de net pour portes et fenêtres, longueur jusqu'à 2 verges.

ECHANTILLONS EN NET NOTTINGHAM ET BUNGALOW, VOTRE CHOIX A...

ECHANTILLONS EN MADRAS ET MOUSSELIN, A... 39c

ECHANTILLONS EN NET BRUXELLES AVEC APPLIQUE, A... 49c

ECHANTILLONS EN NET BRUXELLES AVEC APPLIQUE, A... 77c

CINEMA PASSE TEMPS CINEMA

287 rue SAINTE-CATHERINE E.

LE RENDEZ-VOUS DE L'ELITE CANADIENNE-FRANCAISE

LUNDI, MARDI, MERCREDI

GRANDE PRODUCTION WILLIAM FOX

LA MERE DEVRAIT-ELLE DIRE ?

(SHOULD A MOTHER TELL ?) 5 PARTIES

Grande vue de mort, interprétée par Betty Nansen, Jean Sutherland, Stuart Holmes. — Sacrifiez-vous votre fille pour sauver la vie à un homme innocent, ou laisseriez-vous pendre un innocent pour sauvegarder votre fille ? Vous trouverez la solution à ces questions en venant voir cette grande vue.

Pourquoi vous devriez acheter au plus tôt

Les rapports que nous recevons journellement des manufacturiers démontrent clairement que les modèles, tissus et linéaires, va se produire à bref délai. Ceci est dû à la rareté de la main-d'œuvre dans ces manufactures et au prix exorbitant de la matière première. Il serait donc de votre intérêt de placer votre ordre de printemps au plus tôt, afin que vous bénéficierez encore d'un escompte de 30 POUR CENT sur les prix actuels.

Les Deux Drapier & Braut

Tél. Est 7330-7331. 837-39 EST SAINTE-CATHERINE, angle Beaudry, Montréal.

POUR AIDER LES SOLDATS

LES DELEGUES DU CONGRES

DES BONNES ROUTES ADOPTENT UNE RESOLUTION DEMANDANT LA FONDATION D'UNE OEUVRE NATIONALE DESTINEE A SECOURIR LES SOLDATS APRES LA GUERRE.

La quatrième session du Congrès des Bonnes Routes s'est tenue, ce matin, à l'endroit ordinaire. Forcé de s'absenter, M. Hezdelwood s'est fait remplacer à la chaire de président par M. L. B. Howland, de l'Ontario Motor League, Toronto. Les études et les conférences entendues au cours de cette séance ont été celles de MM. E. C. Hamilton, de Winnipeg, Ducthast de Montreuil, ingénieur de la cité d'Outremont, Ballantyne, maire de Montréal-Ouest, Munroe, échevin du même endroit, et Mme Wileman, qui a parlé au nom de la Dominion Labor Bureau System.

M. Hamilton ne parle pas à titre de délégué du Manitoba, mais en son nom propre, et il suggère, grâce à un changement radical de système, de diviser les routes du Dominion en trois classes, qui seraient :

1. — Les routes du Canada, construites aux frais du parlement fédéral, payées par tous les citoyens du Dominion.

2. — Les routes provinciales, sous le contrôle des gouvernements de chaque province.

3. — Les routes municipales.

L'orateur fait ensuite l'historique des routes élevées au Manitoba depuis sept ans, et des obstacles renversés pour obtenir les chemins que possède aujourd'hui cette province.

M. Duchastel de Montreuil, avant de prononcer sa conférence sur les "pavages en briques", donne lecture de l'étude de M. Gabriel Henry, ingénieur en chef de la Voirie, Québec, devait faire hier après-midi aux Assises du Congrès. En voici les grandes lignes :

Il y a deux genres de chemins, ceux de pierre et ceux de gravier. Les chemins gravelés ont pour avantages de pouvoir servir de fondations au macadam à l'eau. Pour les rendre sûrs, il faut que l'écoulement superficiel s'opère bien, afin qu'après les pluies, il ne reste pas d'eau stagnante sur les desus. On se sert de plusieurs moyens pour obtenir ces résultats. On pose le gravier en couches entre les fossés ou en couches au centre du chemin d'une manière uniforme.

Pour le trafic lourd, le système avec encaissement, est réputé le meilleur. Le gravillage sur fondation en pierre est le plus répandu. Quant à la conférence de M. Duchastel lui-même, elle portait sur la construction des pavages en briques. Il énonce les principes fondamentaux, qui sont au nombre de dix et les explique plus longuement.

DECES

CHAUVEAU — A New-York, le 7 mars, est décédé l'honorable Jean Alexandre Chauveau, à l'âge de 69 ans, enfant d'Albert.